

LA GAZETTE de VALLEYFIELD



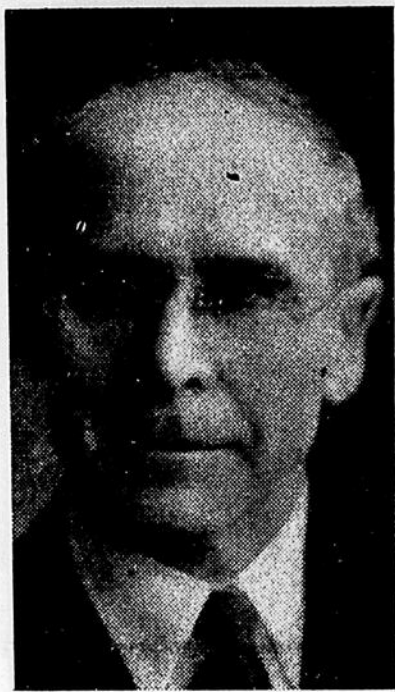
VOL. 6, NO 16

HUNTINGDON, QUE., JEUDI, LE 4 SEPT., 1941

Imprimée à Huntingdon, Qué.

Le Lieut.-Colonel Duhault s'en va! Le Lieut.-Colonel Nantel s'en vient!

DECEDE



M. ALFRED THEORET, épiciers avantageusement connu de Valleyfield, décédé jeudi dernier à l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, à l'âge de 67 ans.

Le Lieutenant-Colonel J.-Eugène Nantel, Commandant des casernes Carillon, à St-Jérôme, a été nommé Commandant du Fort Salaberry à Valleyfield, en remplacement du Lieutenant-Colonel J.-R.-J. Duhault

CELUI-CI EST DESIGNÉ A UN AUTRE POSTE

Après toute une série de fausses et vraies rumeurs, les autorités militaires du Ministère de la Défense Nationale par ses quartiers généraux du district militaire No 4 (Montréal) ont annoncé la nomination du Lieutenant-Colonel J.-Eugène Nantel, V.D., Commandant des casernes Carillon à Saint-Jérôme au poste de Commandant du Fort Salaberry à Valleyfield, en remplacement du Lieutenant-Colonel J.-R.-J. Duhault, O.B.E., désigné à un autre poste plus élevé.

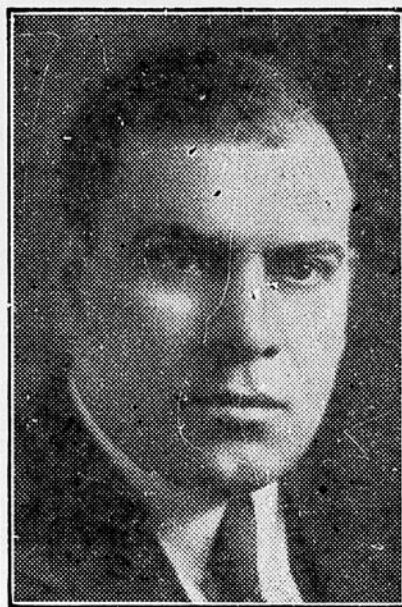
On a annoncé en même temps aux quartiers généraux du district militaire de Montréal que le Lieutenant-Colonel J.-E. Lévesque, E.D., Commandant des Fusiliers de Sherbrooke a été choisi pour remplacer le Lieutenant-Colonel Nantel aux casernes Carillon.

Comme on le sait, les casernes Carillon et Fort Salaberry sont deux centres d'instruction élémentaire où les jeunes gens appelés à faire leur service militaire obligatoire font leur première période d'entraînement.

Ils y font un séjour de deux mois, après quoi ils sont envoyés dans les centres d'instructions supérieures de l'armée, à moins qu'ils n'aient préféré être transférés dans la marine ou l'aviation.

Le Lieutenant-Colonel J.-R.-J. Duhault avait été le premier Officier-Commandant du Fort Salaberry et c'est à lui que revient l'honneur de l'avoir bien organisé. Aussi laissera-t-il parmi ses soldats et la population l'un des meilleurs souvenirs.

DELEGUES DE LA CHAMBRE DE COMMERCE



Le docteur O.-E. CAZA, président de la Chambre de Commerce Senior, assistera au congrès provincial.



M. J.-M. LEDUC, notaire, secrétaire de la Chambre de Commerce Senior prendra également part au congrès.

La Chambre de Commerce de Valleyfield prendra part au congrès de la Fédération Prov.

Le docteur O.-E. Caza, président, et M. J.-M. Leduc, secrétaire, représenteront officiellement la chambre de commerce locale au congrès provincial qui aura lieu, lundi et mardi prochain, au Kent House

Les grandes assises du sixième congrès de la Fédération des Chambres de Commerce de la province de Québec débuteront au Kent House, les 8 et 9 septembre, dans le comté de Québec, sous la présidence de M. A.-H. Paradis, président de la Fédération. Le docteur O.-E. Caza, président (Suite à la page 2)

St-Stanislas fête son curé, M. le Chanoine Laframboise, à l'occasion de son départ

Il était curé de St-Stanislas de Kostka depuis dix années — M. l'abbé L.-N. Aumais, curé de Hemmingford, lui succède — M. l'abbé René Langlois est nommé curé à Hemmingford

M. le Chanoine J. Laframboise, curé de la paroisse de St-Stanislas de Kostka depuis dix années, a fait ses adieux, dimanche dernier, à ses paroissiens à l'occasion de son départ pour le Séminaire de Valleyfield où il se retirera indéfiniment.

Aussi ses paroissiens lui réservèrent-ils une fête bien intime en lui présentant un bouquet et une bourse comme témoignages d'une sincère amitié et d'une reconnaissance sans bornes.

Une adresse fut lue par M. J. G. Tremblay, instituteur du Village; Mlle Raymonde Lemieux lui présenta un bouquet et Mlle Marie-Berthe Longtin lui donna une bourse au nom des marguilliers de la paroisse, M.M. Stanislas Poirier, Delphis Bergeron et Adrien Primeau et de tous les paroissiens.

M. le Chanoine Laframboise remercia en termes émus la brave population de St-Stanislas qui lui a toujours donné le meilleur accueil et la plus entière coopération dans l'exercice de ses devoirs de prêtre et de curé.

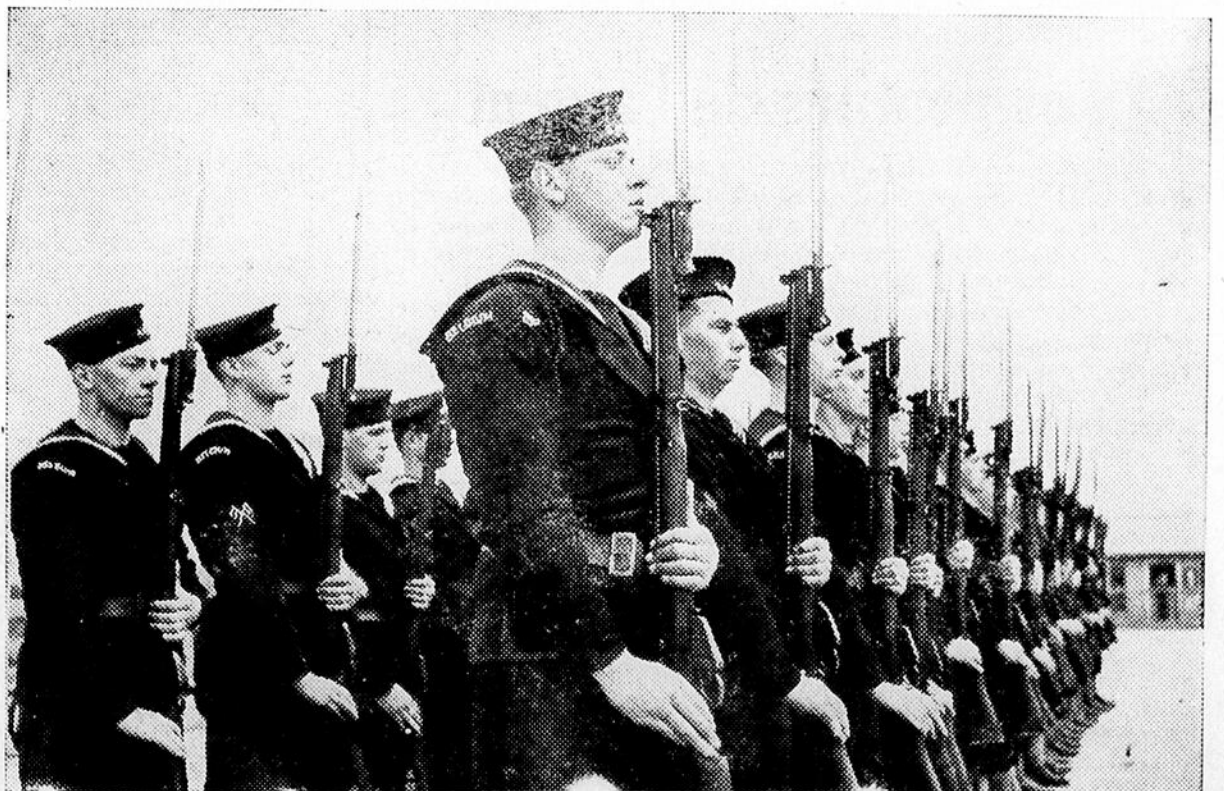
Le nouveau curé de St-Stanislas de Kostka est M. l'abbé L.-N. Aumais, qui fut curé de Hemmingford et remplacé par M. l'abbé René Langlois, autrefois procureur du Séminaire de Valleyfield.

M. le curé Aumais est arrivé dimanche après-midi et ses nouveaux paroissiens lui ont souhaité la bienvenue. Il a officié ensuite au salut

du Saint-Sacrement.

M. l'abbé Georges Simon, vicaire de la Cathédrale, a été nommé propagandiste des retraites fermées pour les dames et demoiselles. M.M. les abbés F. Amyot et R. Daoust sont les nouveaux vicaires de la Cathédrale. M. l'abbé H. Brais, vicaire de St-Chrysostôme, s'en va à Hemmingford comme vicaire. M. l'abbé M. Lussier est nommé vicaire à Beauharnois et M. l'abbé O. Vaillancourt devient le chapelain diocésain des Syndicats catholiques.

LES BELGES S'ENTRAINENT AU CANADA



On a fondé une Section Belge de la Marine royale britannique. Cette section comprend nombre de pêcheurs belges qui s'entraînent maintenant dans une base navale en Grande-Bretagne. Sur cette photo, on peut voir des membres de la Section Belge à l'exercice.

Un hôpital de maternité privée

Mme Adélarde Hainault (Marguerite Viau) a demandé hier soir, au conseil de la cité, le permis d'ouvrir un hôpital de maternité privée et une exemption de taxes municipales, ce qui lui sera vraisemblablement accordé puisque la question a été référée au comité des finances.

Mme Adélarde Hainault s'est portée acquiescente de la résidence de M. J. A. Lezault, avocat, située sur la rue Nicholson et entreprendra sous peu certains travaux de réparations pour en faire un hôpital moderne de maternité privée.

La Gazette de Valleyfield

Publiée à Huntingdon tous les jeudis

Journal hebdomadaire de rédaction et d'information entièrement dévoué aux intérêts de Valleyfield et du district.

AIME LAURION, Rédacteur-en-chef

Cassier Postal N

35, Chemin Larocque

Tél. 654

Jeudi, le 4 septembre, 1941

Le commis d'un magasin n'est pas un esclave!

Malgré la proclamation de fête civique, lundi dernier, Fête du Travail, il s'est trouvé dans notre ville certains marchands pour mesquiner les services de leurs commis et leur dérober une journée de repos bien mérité.

Malgré la fermeture presque complète de tous les maisons d'affaires de la cité, certaines têtes croches ont cru bon de faire de "l'arzen" au détriment d'une classe d'humbles travailleurs qui n'ont actuellement aucun moyen de défense et qui doivent subir l'exploitation éhontée du capital humain.

En causant avec ces mêmes réfractaires, on les entend souvent maugréer contre la Montréal Cottons, ou la Defence Industries qui traiterait plus ou moins bien leurs employés. Et pourtant les ouvriers de la Montréal Cottons se reposaient lundi et les employés de la D.I.L. ont leur journée de vacances, tous les quinze jours.

Au lieu de jeter la pierre dans le jardin du voisin, ces messieurs, qui se fichent du plus élémentaire bon sens, devraient commencer par nettoyer leur propre jardin et donner une chance à leurs employés de se distraire ailleurs qu'en arrière d'un comptoir poussiéreux, en baillant aux corneilles dans l'attente d'un client possible.

Telle maison d'affaires dut ouvrir ses portes, lundi dernier, parce que son compétiteur, ignorant la proclamation civique d'une ignorance crasse, avait demandé à ses commis d'être au travail comme d'habitude.

Ainsi l'insubordination d'une tête entraîne le châtement de plusieurs commis qui ont le droit de se reposer, tout comme le "grand boss", même si ce n'est pas sur les rives enchanteresses de tel ou tel cours d'eau.

Et nous serons surpris ensuite qu'il y ait du mécontentement et de la révolte parmi les travailleurs. Le commis d'un magasin comme le cuisinier d'Arvida n'est pas un esclave. Il a un organisme humain qui s'use et qui se fatigue au travail.

Nous avons questionné quelques-uns de ces employés et leur avons demandé leurs impressions sur la Fête du Travail. Bien peu se risquaient à les reproduire sur le papier pour le plus grand bonheur de ces messieurs qui n'en seraient certes pas flattés.

* * *

ET LA PROCLAMATION CIVIQUE!

La cité a bel et bien fait imprimer des pancartes de "proclamation civique" pour la fête du travail mais certains marchands, ne sachant probablement pas lire, ne purent rien comprendre à cette invitation générale.

Il est regrettable cependant que les autorités municipales, faute de réglementation, ne puissent sévir contre les récalcitrants et les "faiseurs d'arzen" pour le bien-être des petits employés.

Dans la plupart des autres villes, on observe scrupuleusement ces fêtes civiques afin de donner quelques loisirs aux employés qui n'ont jamais eu et qui n'auront probablement jamais de vacances sous le présent régime.

Est-ce à dire que la cité devrait réglementer les fêtes civiques? Ce serait certes souhaitable afin que ceux qui ont du bon sens ne se voient pas l'objet d'une concurrence sans limites.

Aimé LAURION

Les pontifes de l'argent

"Considérés individuellement, les banquiers peuvent être les plus généreux des hommes; mais en groupe, ils sont probablement ce que la société compte de moins humain. Ils constituent, au-dessus des autres classes, une caste qui se croit soustraite aux devoirs de justice et de charité.

"Considérés collectivement, les banquiers sont les doctrinaires, les pontifes et les principaux profiteurs du libéralisme économique, cette doctrine dont l'application au cours du dernier siècle a détruit le sentiment de la charité dans les coeurs et altéré gravement la conception de la justice elle-même.

"Les banquiers personnifient sans conteste la Dictature économique si fermement dénoncée par Pie XI, cette Dictature dont les excès devront disparaître après la guerre, selon le vœu formellement exprimé par Pie XII, les évêques anglais et canadiens, Churchill et les autres hommes d'Etat anglais, pour l'amélioration du sort des masses. Les esprits bien pensants ne veulent ni de la dictature d'Hitler ni de celle des banquiers.

"Eux qui détiennent l'argent, et qui jouissent même du pouvoir d'en fabriquer au besoin, ils sont à peu près les patrons qui paient le plus mal leurs employés. Quand l'exemple de la chicherie part de si haut dans la hiérarchie de la richesse, comment voulez-vous espérer avoir une juste distribution des biens?"

Eugène L'HEUREUX

(L'Action Catholique, 21 juin)

La Chambre de

(Suite de la page 1)

de la Chambre de Commerce locale et le notaire J.-M. Leduc, secrétaire représenteront officiellement la cité de Valleyfield à ce congrès annuel, à titre de délégués officiels. MM. Gontran Saintonge et Aimé Laurion ont été choisis substitués-délégués.

Trois ministres provinciaux assisteront à ce congrès et adresseront la parole aux hommes d'affaires de la province. Il y aura en plus plusieurs conférences en marge des affaires en temps de guerre. C'est le cas de dire que ce sera un "congrès de guerre."

La Fédération sera l'invitée d'honneur de la Chambre de Commerce des comtés de Québec et Montmorency dont le président est M. J.-A. Auclair.

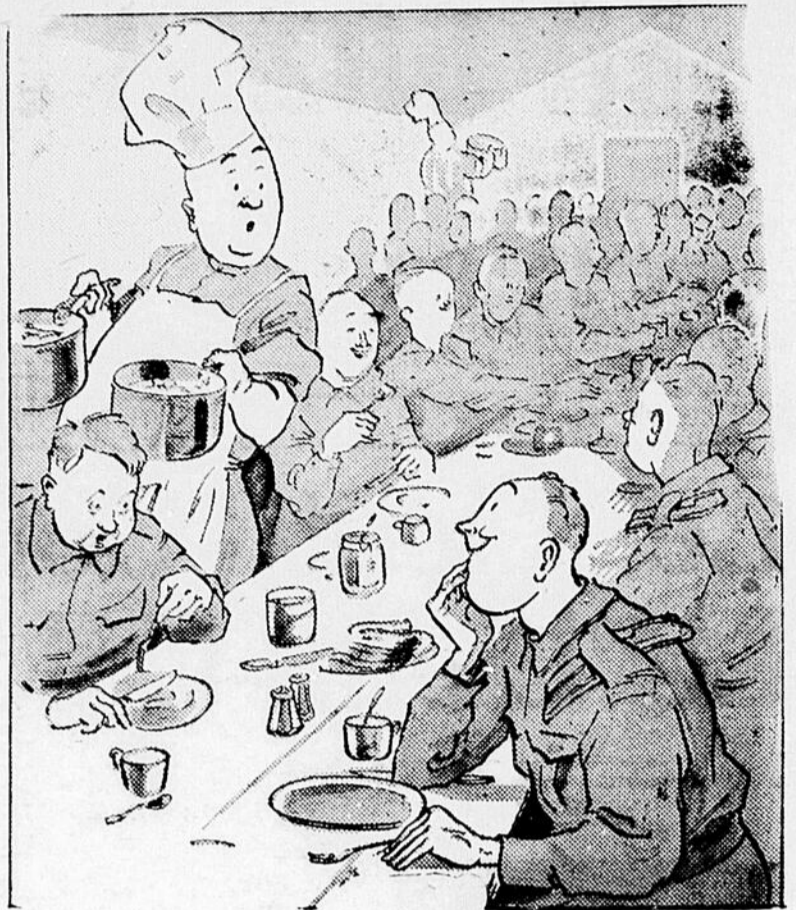
Les trois ministres provinciaux seront les Hon. Adélarde Godbout, premier ministre, Oscar Drouin, ministre du Commerce, de l'Industrie et des Affaires Municipales et T.-D. Bouchard, ministre de la Voirie.

Les règlements de la chasse

Limites imposées à la chasse aux canards et aux oies

Les règlements de la saison de chasse 1941 fixant encore pour toutes les provinces à douze canards et à cinq oies la quantité maximum de ce gibier que le chasseur peut prendre le même jour, annonce le ministère fédéral des mines et des ressources.

Les nouveaux règlements restreignent le moins possible la chasse des oiseaux migrateurs mais doivent tenir compte de la situation générale de ces oiseaux dans tout le continent; ils sont généralement établis d'après les principes adoptés en 1936, lors de la révision des règlements rendus nécessaires par la rareté des oiseaux aquatiques attribuable à une chasse trop intense et à la sécheresse dans la région des Prairies où les oiseaux avaient l'habitude de faire leurs nids.



"Apporte d'abord le menu!"

Le hockey

Aurons-nous du hockey cet hiver? Telle est la question que l'on pose souvent à ceux qui depuis de nombreuses années se sont occupés d'organiser ce sport à Valleyfield. L'ont voudrait bien avoir un club de hockey et ce, dans la ligue senior, mais qui financera ce club? Lorsque les Braves faisaient partie de la Ligue Provinciale, combien de fois n'avons nous pas entendus de nos propres oreilles. "Ceux qui s'occupent du hockey le font parce que cela les paye". Que ceux qui croient que le hockey est si rémunérateur, l'organise. Voilà justement l'occasion pour eux de faire de l'argent. Il y a des gens qui s'imaginent que les organisateurs de sport, d'organisations de charité ou autres ne peuvent travailler pour simplement le plaisir de se dévouer. Partout la critique pose l'éternelle question: "Combien de piastres ont empoché les organisateurs?"

Que ceux qui pendant de nombreuses années ont critiqué les organisateurs du hockey, s'occupent dès maintenant de former l'équipe locale. En déboursant sept à huit cents dollars, en perdant plusieurs semaines de travail, ils pourront facilement organiser notre nouvelle équipe. Vite, messieurs la réponse est à vous et hâtez-vous de vous mettre à l'oeuvre. Lorsque votre équipe sera organisée, vous attendrez l'assistance à vos parties. Certains soir vous aurez une assistance raisonnable, un autre soir vous aurez une assistance très minime et à la fin de la semaine, vous payerez les joueurs de hockey. . . . avec des promesses et vous verrez comme cela fonctionnera longtemps. L'on a critiqué pendant de nombreuses années ceux qui se sont dévoués pour donner à Valleyfield de belles parties de hockey, aujourd'hui vous voulez que ces mêmes organisateurs se remettent à la tâche. Non messieurs, la tâche est à vous et à votre tour. . . . de faire de l'argent avec le hockey.

Voilà la principale raison de ce que l'on ne parle pas encore de hockey encore dans notre ville.

A. C.

Cartes professionnelles

Georges A. Meloche

B.A.

AVOCAT

Bureau: Hôtel de Ville
Tél. 691 Rés. 1280
Valleyfield

Me Gontran Saintonge

AVOCAT

64, Ste-Cécile - Valleyfield
Téléphone 500

Lionel Cossette, L.L.L.—

Cossette & Cossette

—Jean-Paul Cossette, L.L.L.
Avocats - Valleyfield
Au Château, à Huntingdon, les
1er et 3e samedis de chaque mois.
Téléphone 43

Robert Besner

NOTAIRE

Bureau: 64, rue Ste-Cécile
Résidence: 62, rue Ste-Cécile
Téléphone 38
Valleyfield

Dr Lorenzo de Grandpré

"Rayons Ultra-Violets"

Tél. 146 - 23, Jacques-Cartier
Valleyfield

Albert Leblanc

B.A., L.L.L.

AVOCAT

Bureau: 44, Ste-Cécile, 2e étage.
Téléphones:
Bureau No 514; Résidence No 666

J.-M. Lafleur

D.E.B.A.

Architecte

Tél. Bureau 88
309, rue Victoria - Rés. 204
Valleyfield

Arthur W. Sullivan

(Successeur de J.-H. Sullivan)

ARPENTEUR GEOMETRE

Valleyfield, P.Q.
Téléphone 401 - Casier 124

Docteur Yvan Brassard

Médecin-chirurgien

412, Blvd. du Havre

Tél. 701

Valleyfield

Dr Lucien Perron

de l'Hôtel-Dieu de Montréal

Spécialiste pour les maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge.

Heures de Bureau: Tous les mercredis et vendredis soirs de 7 à 10 hrs. Samedi toute la journée.

Rue du Marché - Tél. 1220

Tél. 803

Dr Aimé Leduc

79, rue Ste-Cécile,
Valleyfield

Heures de bureau:

2 à 4 heures l'après-midi

7 à 9 heures le soir

Résidence d'été—Tél. 1156-J-3

Edifice Ostiguy, 44, Ste-Cécile

Valleyfield - Tél. 240

Albert Lemieux

B.A., L.L.L. - AVOCAT

Bureau du soir, St-Stanislas

Tél. 1163-J-3

Tél. 1410-W
Thomas Beaudin,
 D.C.
 CHIROPRACTICIEN
 293, Victoria Valleyfield
 (31-7-14-21)

LA GAZETTE

JOURNAL

PHILCO-EASY

VOYEZ - SEE

PRIMEAU & LEDUC

128 St-Laurent. Tél. 1339
 VALLEYFIELD

D'INTERET

de VALLEYFIELD

VOL. 6, NO 16

local et régional

Jeudi, le 4 septembre, 1941

On préconise l'Instruction obligatoire

La Chambre de Commerce présentera six résolutions au congrès des hommes d'affaires

Lumière sur les voitures à traction animale — La fermeture des magasins — Des entrepôts frigorifiques régionaux — L'établissement d'une école du textile

CES RESOLUTIONS SERONT ETUDIES

Les directeurs de la chambre de commerce senior de Valleyfield, au cours d'une assemblée tenue en l'Hôtel de Ville, sous la présidence du docteur O.-E. Caza, ont décidé d'envoyer six résolutions aux comités du congrès provincial des chambres de commerce qui se tiendra au Kent House, lundi et mardi prochains.

Ces résolutions seront étudiées par différents comités du congrès qui les acceptera ou refusera selon le voeu général avant de passer au stage de recommandations générales pour les différentes administrations de la province.

1—L'INSTRUCTION OBLIGATOIRE

Attendu que plusieurs enfants d'âge scolaire, dans notre région et dans toute la province, négligent de fréquenter l'école;

Attendu qu'un très grand nombre de parents méconnaissent leurs devoirs de s'intéresser à l'instruction de leurs enfants; Attendu que l'instruction obligatoire semble être le sûr remède à un tel état de choses;

QU'IL SOIT RESOLU que la Chambre de Commerce de Salaberry-de-Valleyfield suggère à la Fédération des Chambres de Commerce de la province de Québec, de prier les autorités compétentes d'imposer l'instruction obligatoire pour tous les enfants d'âge scolaire de la province. Adopté.

2—L'ASSURANCE OBLIGATOIRE

Il est dûment proposé et secondé:

Attendu qu'un très grand nombre de propriétaires d'automobile n'ont pas d'assurance contre les accidents;

Attendu que cet état de choses est préjudiciable à un très grand nombre de citoyens, dans le cas d'accidents de la route;

QU'IL SOIT RESOLU que la Chambre de Commerce de Salaberry-de-Valleyfield suggère à la Fédération des Chambres de Commerce de la province de Québec, réunies en congrès, de prier le gouvernement de cette province de passer une loi pour obliger tous les propriétaires d'automobiles à s'assurer contre les accidents et refuser le permis de conduire à tous ceux qui n'auraient pas cette assurance. Adopté.

3—LUMIERE SUR LES VOITURES A TRACTION ANIMALE

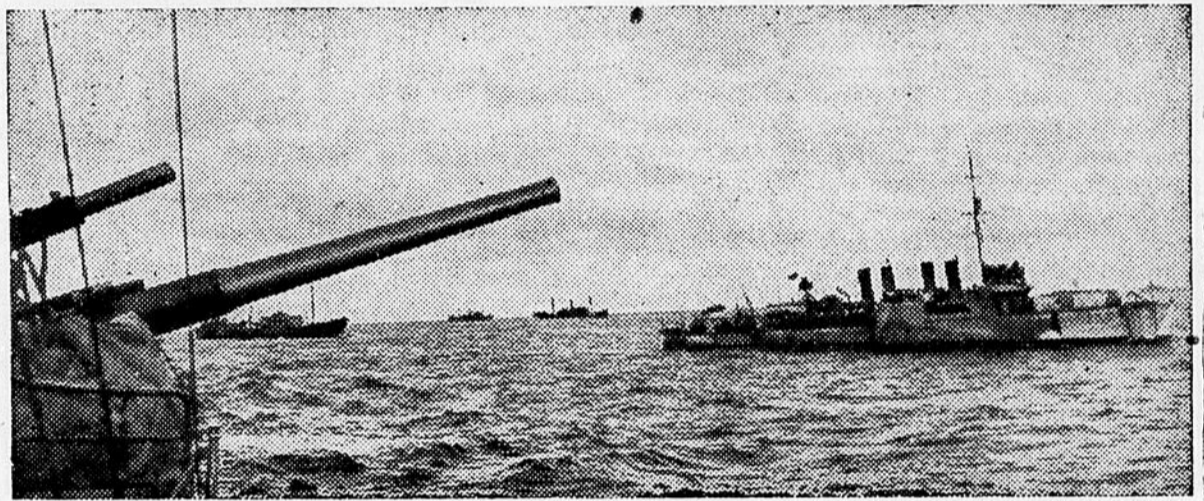
Attendu qu'un grand nombre d'accidents de la route arrivent à cause du manque de lumière aux voitures à traction animale; QU'IL SOIT RESOLU que la Chambre de Commerce de Salaberry-de-Valleyfield suggère à la Fédération des Chambres de Commerce de la province de Québec, de passer une loi obligeant les propriétaires de voiture à traction animale à avoir une lumière sur leur voiture. Adopté.

4—L'UNIFORMITE DES HEURES DE FERMETURE

Attendu qu'il y aurait avantage pour les marchands et leurs employés, au point de vue hygié-

(Suite à la page 7)

A UNE COURTE DISTANCE DE LA GRANDE-BRETAGNE



Un convoi de pétroliers et de cargos chargés d'avions et de denrées, approche des côtes de la Grande-Bretagne. L'escorte du convoi est composée d'anciens destroyers américains qui battent maintenant pavillon britannique. A droite, on voit l'un de ces destroyers et, à gauche, les canons de 4.7 pouces d'un autre.

L'élection de Huntingdon et S.-Jean, le 6 octobre

Le conseil des ministres, réuni vendredi dernier, sous la présidence de l'hon. M. Adéard Godbout, premier ministre, a fixé comme suit la date des élections complémentaires dans les comtés de Huntingdon et de Saint-Jean-Napierville.

Dans les deux comtés, l'appel nominal a été fixé au 29 septembre et la votation au lundi 6 octobre. On sait que pour la première fois dans la province, les femmes auront droit de vote lors de ces élections comme elles l'auront dans la suite.

Le siège de Huntingdon est devenu vacant, comme l'on sait, par la mort tragique de J.-W. Ross, et celui de Saint-Jean-Napierville par le décès du Dr. Alexis Bouthillier.

M. Alfred Théorêt est décédé à l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, jeudi dernier, à l'âge de 67 ans

M. Alfred Théorêt, épicerie avancée dans le monde du commerce de la cité de Valleyfield, est décédé à l'Hôtel-Dieu de Valleyfield jeudi dernier, à l'âge de 67 ans, après une courte maladie qui l'a emporté très rapidement.

Né à Melocheville le 17 novembre 1873, fils d'Emmanuel Théorêt et de Joséphine Renaud, il fit ses études à l'école de sa paroisse. En 1888, il vint demeurer à Valleyfield et fut employé de la Montréal Cottons durant 22 ans comme opérateur au département de l'électricité.

En 1920, il se lança dans le commerce de l'épicerie et son sens des affaires le fit prospérer rapidement à son magasin Victoria situé sur le Chemin Larocque.

Membre de l'Ordre des Chevaliers de Colomb, membre fondateur de la cour locale "L'Ordre loyal des Moose", président de cette société pendant 14 ans, Juge de Paix pour le district de Beauharnois, Commissaire pour l'érection civile des paroisses du diocèse de Salaberry de Valleyfield, M. Alfred Théorêt s'oc-

(Suite à la page 7)

Courses de chevaux à St-Urbain

Il y aura de grandes courses de chevaux à St-Urbain, dimanche le 14 septembre prochain, avec trois classes au programme. Ce sont MM. John Freeman et Albert Jodoin qui en sont les organisateurs. Il est entendu qu'on allouera seulement quatre secondes aux trotteurs avant les courses proprement dites.

Voici le programme:

- 1.—1 classe de 5 milles avec une bourse.
 - 2.—1 classe de 2.23.
 - 3.—1 classe de 2.28.
- La somme de \$250.00 sera distribuée en bourses.

ANNONCEZ
 DANS LA
 GAZETTE
 DE VALLEYFIELD

Ne négligez pas!

DE FAIRE EXAMINER VOTRE VUE UNE FOIS PAR ANNEE

P. J. Brodeur

Optométriste diplômé,

201, Victoria,

VALLEYFIELD, P.Q.

Téléphone 111

EXAMEN DE LA VUE

LUNETTES - LORGNONS

VERRES OPHTALMIQUES

Optométriste diplômé,

T. A. LANIEL

Spécialiste en examen de la vue.

Bureau de consultation

— à —

LA BIJOUTERIE

T. A. LANIEL

VALLEYFIELD, P.Q.

12, Nicholson,

Téléphone 243,

- Dans nos campagnes -

Cazaville

Décès.

Vendredi dernier, le 29 août est décédé accidentellement Mlle Denise Caza, dont le service eut lieu le premier de septembre. Elle était la présidente des Enfants de Marie; elle eut les honneurs d'Enfants Marie. Le service était diacre et sous-diacre.

M. et Mme Adrien Bercier, M. et Mme Damase Bercier de St-Isidore-Préscott, M. Ernest et Jos. Quenneville de Valleyfield, M. Octave Côté de Gaspé, Mme Landre Beaudry, Mlle Lucie Billette, de Valleyfield, M. Cécil Vaillancourt de St-Anicet, M. et Mme Letourneau de Montréal M. Alphonse Caza, M. et Mme Gérard Caza, M. et Mme Edmond Léger de Ste-Agnès, Mlle Georgette Fortin, de Québec, institutrice de l'école St-Charles, l'inspecteur Clou-

tier de Valleyfield, M. et Mme Antonio Dupuis, Mme Joseph Dupuis, Mlle Berthe Dupuis, Raymonde Payard, de Montréal étaient dimanche et lundi chez M. Arthur Trépanier.

Mme Adéland Demers, Mlle Jeanette et M. Alexandre Demers de Ste-Agnès chez M. Etienne Trépanier pour la fête du travail.

M. et Mme Victor Leblanc de Montréal était de passage ici dimanche.

M. et Mme Roland Delaire de Tupper Lake, chez M. Napoléon Quesnel dimanche et lundi.

Lundi soir il y eut soirée à Cazaville à l'occasion du mariage de Mlle Jeanne Quesnel avec M. Laliberté, de Montréal. De jolis cadeaux leurs fut présentés.

Le passé ... mais surtout le présent ... et un peu de l'avenir



avec
Donald C. MacDonald

Les français s'agitent et ne veulent pas se soumettre aux basses infamies des boches dont ils sont les tyrans — Une compilation de lettres par une écrivain française

Il y a un mois un livre, intitulé "They Speak for a Nation" (Ils Parlent Pour Une Nation) a été publié. Edité par l'écrivain française si bien connue, Mme Eve Curie, ce livre est une compilation de lettres, sortie de France en contrebande ou peut être passé par des censeurs qui n'ont pas oublié qu'ils sont français.

Veritablement, ces lettres parlent pour la nation française; elles sont l'écho d'une voix qui fut réduite en silence en juin dernier.

Quoique quelques-unes aient été écrites il y a plusieurs mois, elles parlent de l'heure actuelle alors que le peuple français s'agit encore une fois en réponse à l'appel "Aux Armes."

"Il y a quelque chose de plus désastreux que la défaite, et c'est ceci: La vie que nous menons main-

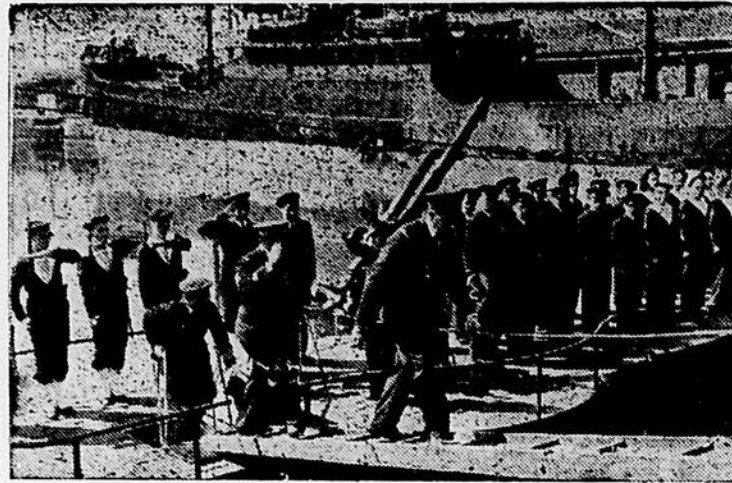
tenant," écrit une vieille femme catholique de Languedoc.

"Mais l'âme d'un grand peuple ne peut jamais mourir," affirme le propriétaire d'une manufacture à Paris.

"Quant à nous," écrit la veuve d'un vétéran de Verdun de la dernière guerre, "notre patrie est maintenant l'Angleterre; nos pensées, nos souhaits sont toujours tournés vers elle. — Nous sommes convaincus que nous gagnerons la victoire parce que vous êtes hommes de détermination, et non pas des lâcheurs de botte comme nos dirigeants, aussi faibles qu'ils sont poltrons."

"Ici en Savoie," écrit un autre, "tout le monde est prêt à partir à la guerre, si nécessaire, et si un jour cela devient possible. Ce patriotisme profond, prêt au sacrifice, qui

France Libre



L'amiral Muselier revient à terre après avoir inspecté les sous-marins "Rubis" et "Minerve" des Forces Navales Françaises Libres, unités qui se sont distinguées dans des opérations. Le "Rubis" a mouillé des mines sur lesquelles plusieurs bâtiments ennemis ont sauté. La "Minerve" a coulé un pétrolier allemand malgré la violente défense de son escorte. L'Amiral a remis des Croix de la Libération qui ont été décernées aux équipages de ces bâtiments à la suite de ces faits de guerre.

manquait tellement pendant que nous étions en guerre, est né de nouveau avec une vigueur incroyable."

Je répète ces citations pour ren-

dre plus compréhensible les nouvelles de la semaine passée. MM. Pierre Laval et Marcel Déat furent blessés alors qu'ils passaient en revue une Légion Française recrutée

Ste-Barbe

Retraite paroissiale.

Une foule nombreuse et recueillie assistait à la retraite paroissiale, prêchée par les Rév. Pères Fontaines et Danis de l'Ordre des Rédemptoristes, la semaine dernière.

Ouverture des classes.

Mardi, le 2 septembre, a eut lieu l'ouverture des écoles de la paroisse Va et vient.

Nos couventines et nos collégiens ont quitté leurs familles cette semaine pour reprendre leurs études laissées en juin dernier.

Mlle Françoise Leduc de St-Anicet a passé quelques jours à Ste-Barbe, l'invitée de Mlles Naïda et Lucille Benoit.

M. et Mme Hector Fliatruault de Valleyfield de passage chez Mme James Brossoit en fin de semaine.

Mme Philorum St-Arnaud, d'Iberville, passe une quinzaine chez son fils, M. Wilfrid Primeau.

Mlle Lucette Loiselle de Valleyfield en promenade chez M. et Mme Georges Robert en fin de semaine.

M. et Mme Pierre Maheu et sa famille de St-Louis de Gonzague passeront la journée du dimanche chez Mme Honoré Lalonde.

sous les auspices nazis.

La propagande dit que cette légion se compose de français "brulant du désir" de traverser l'Europe (Suite à la page 9)



Questionnez vos amis

Voici un programme de "questions" que nous vous offrons. Ces questions concernent une industrie qui intéresse votre localité au plus haut point. Voyez si vous pouvez répondre à toutes les questions, puis posez-les aux membres de votre famille, à vos amis ou voisins.

1. Combien y a-t-il au Canada de moulins à pulpe et papier?
2. Dans quelles provinces trouve-t-on des moulins à pulpe et papier?
3. Combien de gens dépendent de l'industrie de la pulpe et du papier pour leur subsistance?
4. Quelle est l'industrie qui paie le plus fort montant d'argent en salaires au Canada?

1. 83 moulins. 2. Toutes les provinces, sauf l'Île-du-Prince-Édouard, la Saskatchewan et l'Alberta. 3. Avec les membres de leurs familles et leurs dépendants, le nombre de ces gens se chiffre à un demi-million.
4. L'industrie de la pulpe et du papier.

**L'INDUSTRIE CANADIENNE
DE LA PULPE ET DU PAPIER**

972. IMMEUBLE SUN LIFE MONTREAL

**Si rafraîchissant
avec le lunch**



BUVEZ

Coca-Cola

Les Nouvelles Sociales

M. et Mme Rosario Paquin et leurs fillettes Jacqueline et Monique de Dorval étaient les invités de M. et Mme Georges Bonhomme, dimanche.

M. et Mme Maurice Nicholson ont passé la fin de semaine à Dorval et à St-Jean.

M. et Mme Gérard Huneau de Montréal étaient en fin de semaine les hôtes de M. et Mme Henri Huneau.

MM. Bruno Girard et Bruno Rivest visitaient Québec et l'île d'Orléans ces jours derniers.

Mlle Lucienne Vien de Beloeil est présentement en visite chez Mlle Marguerite Ostiguy.

Mme John Mansfield de Jersey City, N.J. ainsi que Mme A. Nadeau de Taunton, Mass., visitaient dernièrement les familles Brodeur et Laplante.

M. Gerry Philbin était dans sa famille ces jours derniers.

Le révérend Père Charles Laberge, O.M.I., Mme O. Laberge, Mlles O. et G. Laberge, M. Oscar Despocas de Montréal étaient les invités de M. et Mme Léopold Laplante ces jours derniers.

M. Vincent Girard passe quelques jours à Montréal.

M. et Mme René Laplante de Montréal et leur fillette Marie ont passé la fin de semaine à Valleyfield.

Mlle Emma Lamothe était, en fin de semaine, l'invitée de M. et Mme Hervé Paré.

Mlle Françoise Girard a passé quelques jours à Tupper Lake, N.Y. l'invitée de M. et Mme Philippe Falement.

M. Charles Boyer était de passage à Montréal en fin de semaine.

Mlle Madeleine Goyette a fait un séjour à la Rivière des Prairies, l'invitée de Mlles Dandurand.

Mlle Claire Goyette, de Montréal, était dans sa famille en fin de semaine.

Tél. 804W
DONNER SATISFACTION
EST NOTRE DEVISE
LEDUC & MONTPETIT
Epicerie - Restaurant
24, 1ère ave., Nouveau Salabery

LA MODE GRECQUE



HEDY LAMARR porte cette toilette noire pour un diner officiel, création nouvelle qui fait sensation dans tous les cercles de la grande couture américaine.

1ère assemblée de la Croix Rouge locale

La Société Canadienne de la Croix Rouge, section Valleyfield, tiendra sa première assemblée mensuelle, après les vacances d'été, lundi soir prochain à la salle de l'United Church.

L'assemblée de l'exécutif aura lieu à 7.30 heures et l'assemblée générale aura lieu à huit heures.

LE DECES DE M. CLAUDE LAFLEUR

Nous avons le regret d'annoncer le décès de M. Claude Lafleur, âgé de sept ans, fils de M. et Mme Jean-Marie Lafleur, décédé jeudi dernier des suites d'une intervention chirurgicale.

Les funérailles ont eu lieu, samedi matin, en la Cathédrale de Valleyfield, au milieu d'un nombreux cortège de parents et d'amis.

Nos plus sincères condoléances à la famille éprouvée.

La vaccination des écoliers

Nous croyons utile de répéter l'avis que nous avons déjà donné aux parents et aux autorités scolaires, de voir à ce que les enfants d'âge scolaire aient été vaccinés avec succès contre la variole pour la rentrée des classes.

L'article 53 des Règlements provinciaux d'hygiène édicte:

Art. 53.—"Toute corporation scolaire ou autre, ou toute personne ayant le contrôle d'une école, d'un collège, d'un couvent, d'une université ou d'une autre maison d'éducation, devra refuser d'admettre dans l'institution tout élève qui ne fournit pas de certificat, d'un médecin pratiquant dans la province, de vaccination antivariolique réussie depuis moins de sept ans.

"L'admission de chaque élève non vacciné constituera une offense distincte".

Par conséquent: tout corps ou individu qui a le contrôle d'une institution d'enseignement quelle qu'elle soit, ou d'un groupe quelconque de maisons d'enseignement, de la simple école de campagne jusqu'aux universités, est obligé de voir, chaque fois que la maison rouvre ses portes après les vacances d'été, à ce que tous les élèves présentent un certificat constatant: soit qu'ils ont été vaccinés avec succès depuis moins de sept ans, ou qu'ils sont inaptes à prendre la vaccine, et dans ce dernier cas, l'enfant doit avoir été vacciné sans succès au moins deux fois et le certificat qui le constate ne doit pas remonter à plus de cinq ans.

Il faut remarquer que dans le cas d'une vaccination réussie, le médecin qui signe la formule certifie que l'immunisation donnée par le vaccin est bonne pour sept ans et pas plus, tandis que dans le cas d'inaptitude à la vaccine, le médecin ne fait qu'exprimer l'opinion que l'enfant vacciné est réfractaire à la maladie et pour une période ne dépassant pas cinq ans.

Les corporations scolaires ou individus obligés par le règlement à refuser l'entrée de l'école à tout élève non muni de l'une des formules obligatoires s'exposent, dans

Mme J.-A.-E. McCabe est décédée à Windsor Mills à l'âge de 88 ans

Elle était la mère du Dr W.-G. McCabe de Valleyfield — Mme McCabe fut grandement responsable du développement industriel de Windsor Mills et des Cantons de l'Est

La ville de Windsor Mills et les Cantons l'Est ont subi une grande perte ces jours derniers dans la mort de Mme J. A. E. McCabe, résidente de la ville de Windsor depuis plus de soixante-quatorze années. Mme McCabe était âgée de 88 ans. Elle était alitée depuis plusieurs mois.

Née à Durham en 1854, Mme McCabe, née Nancy Maher, était la fille de feu Philippe Maher et de Marie Anna Lemaitre dit Duhaime. A l'âge de cinq ans elle se rendit à St-George de Windsor avec ses parents et en 1867 elle s'établit à Windsor Mills où elle demeura depuis cette date.

En 1870 elle épousa feu M. J. A. E. McCabe qui est décédé en 1903. Elle était la mère de dix-sept enfants et comptait aussi vingt petits-enfants et onze arrière petits-enfants.

Les parents de Mme McCabe et les parents de son époux ont travaillé ardemment au développement industriel de Windsor Mills et l'église St-Philippe fut nommée en honneur de son père, M. Philippe Maher. Son époux fut un des plus renommés citoyens de Windsor Mills et lorsque la mort l'emporta il était maître de poste. Mme McCabe occupa ce même poste pour

le cas de chaque élève non vacciné qu'ils admettent dans la ou les maisons d'enseignement qu'ils dirigent ou administrent, aux pénalités édictées par l'article 71 des règlements.

plusieurs années à la suite de la mort de son époux.

Avantageusement connue par tous les Cantons de l'Est, Mme McCabe était très active dans les cercles religieux, sociaux et de charité. Elle se plaisait à rendre heureuse les familles affligées. Elle passa les dernières années de sa vie avec ses enfants et entouré de ses nombreux amis. Douée d'une gentille et aimable disposition, elle ne parlait jamais mal d'autrui.

Elle perdit plusieurs de ses enfants dès leur bas âge. Un fils, Philip L. McCabe la précéda il y a quelques mois ainsi que trois filles, Mme H. A. Meagher et Mme G. F. Libby, de Windsor Mills et Mme G. E. Rousseau, de Montréal.

Elle laisse pour pleurer sa perte cinq fils: E. P. F. McCabe, avocat, Dr J. A. McCabe, de Windsor Mills, Dr W. G. McCabe, de Valleyfield, Dr A. W. McCabe, de Richmond et Joseph E. McCabe, de Windsor Mills; trois filles, Albertine, Mme J. F. Champagne, de Montréal, Léo, Mme C. E. Walsh, de Windsor Mills, et Mlle Kleis McCabe de Windsor Mills et un grand nombre d'autres parents.

Un grand cortège de parents et amis assista aux funérailles qui eurent lieu en l'église St-Philippe. Les porteurs étaient tous des petits-fils de la défunte: MM. John Carl McCabe, Hugh Meagher, Gérard Rousseau, Aberdeen McCabe, Dennis McCabe et Paul McCabe.

L'artisanat à Valleyfield

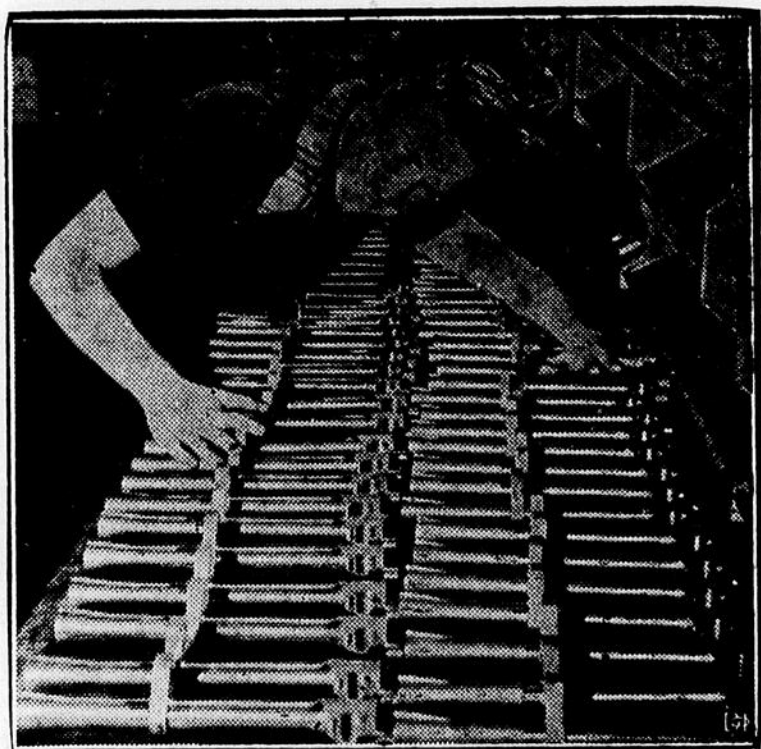
Les Chevaliers de Colomb de Valleyfield offriront bientôt au public de Valleyfield la première exposition de l'artisanat à Valleyfield.

Que toutes les personnes qui fabriquent chez elle, des articles qui peuvent être mis à l'exposition se mettent dès maintenant au travail. Nous avons hâte de voir les superbes tapis crochetés qui ornent quelques demeures de chez nous, les peintures de nos artistes locaux,

les oeuvres d'art en étain repoussé, les reliures, les sculptures, les travaux en fer forgés de chez nous.

Il est tout probable que l'Ecole du Meuble de Montréal, l'Ecole Technique et autres, apporteront aux visiteurs de cette exposition le plaisir d'admirer ce que nous faisons chez nous.

Nous devons féliciter les Chevaliers de Colomb d'avoir mis ce projet en exécution.



Une jeune fille employée dans une fabrique de mitrailleuses Bren. Les femmes occupent aujourd'hui des emplois qui requièrent une grande dextérité, un coup d'oeil sûr et certaines connaissances techniques, dans notre industrie de guerre.

Pharmacie LAROCHE

Coin Victoria et Nicholson — Téléphone 75

PRESCRIPTIONS remplies avec soin par M. Edgar Hébert, B.A., B.Ph., L.Ph., pharmacien-chimiste.
Coin Victoria et Nicholson — Téléphone 75

LIVRAISON PAR TOUTE LA VILLE

Examen de la vue Salon d'optique complet

Le Dr S.-W. LAROCHE traite spécialement les maladies des Yeux, des Oreilles, du Nez, de la Gorge.

M. Wilfrid Carrière est tenu criminellement responsable de la mort de Mlle D. Caza

L'accident est survenu vendredi dernier à St-Anicet

M. G. Wilfrid Carrière, de Cazaville, est actuellement détenu à la prison de Valleyfield, attendant la décision de la cour à la suite d'un accident qui coûta la vie de Mlle Denise Caza de la paroisse de St-Anicet d'une façon tout-à-fait tragique.

A bonne heure vendredi matin, Mlle Denise Caza, âgée de 29 ans, retournait à la demeure de ses parents, près du village de St-Anicet, lorsqu'elle fut frappée par un automobile conduit par G. Wilfrid Carrière de Cazaville. Le choc fut si violent qu'elle a eu le chef presque décapité en plus de subir de nombreuses fractures et autres blessures. Un jeune homme, M. Georges Lefebvre, de Huntingdon, qui était à la pêche près de la résidence de M. François Castagnier, où se produisit l'accident, se rendit sur les lieux quelques minutes après la tragédie, pour aider la victime. On manda immédiatement un médecin mais celui-ci constata que la victime avait succombé à ses blessures.

Selon les témoignages de quelques voisins, Mlle Caza revenait de St-Anicet où elle avait signé son contrat pour enseigner à l'école du

village pour un autre terme. Elle retournait à la demeure de ses parents, M. et Mme Alfred Caza, qui demeure à quelques milles à l'ouest du village de St-Anicet. Mlle Caza fut frappée par le garde-boue de l'automobile de Carrière et se heurta ensuite la tête sur le pare-brise. On retrouva les souliers de la victime à quelques quarante pieds du lieu de l'accident ainsi que des cheveux dans l'automobile de Carrière.

Mlle Caza était institutrice à St-Anicet depuis plusieurs années. Elle était la fille aînée de M. et Mme Alfred Caza, citoyens avantageusement connus de la paroisse de St-Anicet.

Le détective Pinard de la Sureté provinciale fut immédiatement notifié de la tragédie et procéda à l'enquête. Le Dr J. R. McEwen, coroner pour le comté de Huntingdon, se rendit à St-Anicet et a tenu Carrière criminellement responsable de la mort de Mlle Caza. L'accusé qui fut arrêté quelques minutes après l'accident fut conduit à Valleyfield où il devra comparaître devant la cour. Il subira son procès aux assises criminelles du mois de février prochain.

St-Stanislas de Kostka

Départ.

A l'occasion du départ de M. le curé Laframboise, pour le Séminaire de Valleyfield, les paroissiens de St-Stanislas ont cru de leur devoir de lui faire une démonstration dimanche après-midi.

Une adresse fut lue par M. J.-G. Tremblay, instituteur, une bourse fut présentée par Mlle M. Berthe Longtin et une gerbe de fleurs lui fut offerte par Mlle Raymondé Lemieux.

A l'arrivée de M. le curé Aumais, ancien curé de Hemmingford, il y eut présentation par M. l'abbé Louis Roland et salut du Très-Saint Sacrement.

Décès.

A St-Stanislas de Kostka, le 1er septembre, à l'âge de 75 ans, 11 mois est décédé M. Léopold Toupin, célibataire. Les funérailles ont eu lieu mercredi en l'église paroissiale.

Mariage:

Le 30 septembre, a été béni par M. l'abbé Louis Rolland le mariage de Mlle Rollande Vaudrin, fille de M. et Mme Wilfrid Vaudrin, avec M. Henri Legault de Valleyfield, fils de M. et Mme Narcisse Legault.

Va et vient.

Miles Lucille Viau, Lucienne et Thérèse Deschamps de Ste-Barbe, MM. Albert Deschamps, Gérard Viau visitaient Cornwall dimanche.

MM. Armand Leduc de LaTique et Raymond Legault de Montréal passent quelques jours chez MM. Adélaré et Raoul Leduc.

Mlle J. Primeau de Montréal visitait sa tante, Mme Alexandre Primeau à l'occasion de la Fête du Travail.

M. Raymond-Marie Théorêt est revenu d'une semaine de vacance à Montréal.

M. et Mme Armandien Viau, leur fille Claire, MM. et Mmes Ovide Legault, Hermine Legault de Valleyfield, Adélaré Legault de Ste-Barbe et leurs enfants visitaient Ottawa et Hull dernièrement.

Dr et Mme A. A. Brunet de Chester, Penn., étaient de passage chez leur oncle, M. J. G. D'Aoust, vendredi dernier.

Hemmingford

Mme Martineau et ses fillettes de Montréal en visite chez leur tante, Mme Hildège Laniel.

M. et Mme Ernest Perron, M. et Mme Louis Montebault, Mlle Georgette Perron à St-Anicet et Cazaville récemment.

Mme Avila Lacasse, Mlle Juliette Lacasse de St-Jean, Qué., M. Eudore Fortin de Québec en fin de semaine chez M. et Mme Hermas Fortin.

M. et Mme Lamoureux de Montréal chez P. Hébert.

A l'occasion du départ de notre regreté pasteur L.-N. Aumais à

surance-chômage et accordent maintenant tout leur appui au nouveau plan. Un article de la Loi stipule que nul assuré ne sera déchu de ses droits aux prestations pour avoir refusé d'accepter un emploi, si en acceptant cet emploi il perdait le droit de devenir membre ou de continuer d'être membre d'une association, organisation ou union d'ouvriers.

En conclusion, M. Dahmé a déclaré que la Loi sur l'assurance-chômage n'était aucunement une mesure conçue à la hâte. Les associations d'employeurs et d'employés ont été consultées avant l'adoption de la Loi et ceux qui ont préparé le projet de loi ont puisé grandement dans l'expérience de la Grande Bretagne et d'autres pays pour préparer une loi qui est juste en même temps pour les employeurs et les employés.

PETITES ANNONCES

Payables d'avance

ON DEMANDE

25 hommes pour la coupe ou corder du bois. S'adresser lundi matin prochain à 7 heures à l'entrée du camp militaire à Valleyfield. Pour plus d'informations s'adresser à E. Pivin, Beauharnois, ou Edmond Boulanger, Huntingdon. (4-P)

D - A - N - S - E

Sous les auspices du Curling Club d'Ormstown

Tous les vendredis soirs
Tous les mardis soirs
dans la grande MOFFIT

à Ormstown

Entrée: Messieurs, 50c, dames entrée gratuite. (1-4-c)

POULES ET POULETS

Achèterai poules et poulets en donnant le meilleur prix possible. Si vous en avez à vendre, s'adresser à M. Joseph Bergevin, St-Louis de Gonzague, tél. 1195-J-2. (14-21-28-4-p)

A VENDRE

Restaurant à vendre. Belle situation. Bonnes conditions. Situé près du magasin 5c, 10c, 15c et du Théâtre Royal. Prix convenable pour personne sérieuse. S'adresser à M. T. Poulin, 11, rue Jacques-Cartier, Valleyfield. (21-28-4-11P)

A VENDRE

Souffleur Massey-Harris No 6 avec tuyaux de décharge. Réparé en neuf. En vente au Garage Longtin, St-Stanislas de Kostka, P.Q. (28-4-11-18P)

LOTS A VENDRE

Lots à vendre, situés sur la rue Andrew, d'une dimension de 97x50. S'adresser à M. Aimé Tessier, 239 rue Danis, tél. 447 ou à la Station de Police No 2 Bellerive, tél. 103. (4-11-18C)

la sortie de la grand-messe M. le Dr Abran lui lut une adresse et lui presenta une bourse au nom de ses paroissiens. A trois heures plu-

KLEEREX
POUR LES MALADIES DE LA PEAU
Guérie l'eczéma, psoriasis, Acne, Salt Rheum, Impetigo, dartres, pustules, démangeaison, échauffaison. Donne un confort immédiat lorsque vous travaillez. En vente à 50c - \$1.00 - \$2.00 et \$6.50 (médium ou fort)
PROCUREZ-VOUS EN CHEZ VOTRE PHARMACIEN

Voyages à prix réduits à l'Exposition de Toronto Du 22 AOUT au 6 SEPT.

Billets aller et retour de Montréal:
Première classe \$11.50
Deuxième classe \$10.00
(Plus taxe de 10%)

Bon à partir du 21 août au 6 sept.

Limite de retour: 10 sept, 1941

PACIFIQUE CANADIEN

McDONALD & ROBB, Limitée
Agents, Valleyfield, Qué.
(21-28-4)

A. DANDURAND
ORMSTOWN

Tél.: Moulin 18 s 2 - Résidence 18 s 3

MOULIN A FARINE
GRAIN ET ENGRAIS

Distributeur de "Master Feeds"
Essayez les concentrés Master Dairy 32% avec vos grains. Ils vous donneront de meilleurs résultats et vous coûteront moins cher.

Demandez pour notre nouvelle littérature sur les Master Feeds pour volailles et bestiaux.

Prompte attention - Service courtis

L'inspecteur de l'assurance-chômage explique quelques aspects de la nouvelle loi

Valleyfield, le 3 sept, 1941

L'inspecteur local d'assurance-chômage, M. Georges Dahmé, a trouvé que certains aspects de la Loi sur l'assurance-chômage ont l'air d'embarrasser les employés et il a essayé d'éclaircir ces points pour les lecteurs de La Gazette de Valleyfield. M. Dahmé nous dit que la Loi offre une protection contre les méfaits du chômage pour 80 pour cent des employés canadiens. Les employés assurés qui perdent involontairement leur emploi recevront des paiements hebdomadaires sous forme de prestations d'assurance à même la Caisse d'assurance-chômage qu'ils ont contribué à créer au moyen de leurs cotisations. Pour recevoir ces prestations, l'employé assuré doit verser des cotisations à la Caisse d'assurance-chômage pendant 30 semaines (ou 180 jours) au cours des deux années précédant sa demande de prestations. Par exemple, l'ouvrier qui a commencé à verser des cotisations le 1er juillet dernier et qui continue le versement de ses cotisations jusqu'au 27 janvier 1942 aura droit aux prestations à cette époque. Les paiements de prestations commencent après une période d'attente de neuf jours pendant lesquels l'ouvrier a été sans travail.

L'ouvrier assuré qui fait une demande de prestation d'assurance doit être capable et en état de travailler, mais incapable d'obtenir un emploi approprié. Cela ne veut pas dire que l'ouvrier est obligé d'accepter n'importe quel emploi. Par exemple, il peut refuser une offre d'emploi si ce n'est pas du travail dans son métier ordinaire, si on lui offre un salaire inférieur à la normale ou si on veut le faire travailler dans des conditions moins favorables que celles auxquelles il peut raisonnablement s'attendre, par rapport au salaire et aux conditions de travail de son occupation habituelle.

Un ouvrier n'est pas obligé d'accepter un emploi devenu vacant par suite d'un arrêt de travail causé par un différend du travail; un ouvrier peut également refuser une offre d'emploi dans son occupation habituelle si le salaire est plus bas ou les conditions moins favorables que par entente entre employeurs et employés, ou, à défaut d'entente que le salaire et les conditions en usage chez les bons employeurs.

Les syndicats ouvriers ne font l'objet d'aucune distinction défavorable. Depuis de nombreuses années, les syndicats ouvriers recommandent l'adoption d'un loi sur l'as-

DANDURAND & FRERE

BOIS DE CONSTRUCTION

FINISSONS D'INTERIEUR - BOIS DE DIMENSIONS
TOITURES D'AMIANTE

DONNACONNA (BOIS D'ISOLATION)

Téléphones:— Résidence 431; Bureau 540
près de la Gare du New-York Central

RUE JACQUES-CARTIER

VALLEYFIELD, P.Q.

Casier postal 539.

EXAMEN DE LA VUE. Heures de bureau: 9. a.m. à 9 p.m.
Ajustement et réparations de verres

LOUIS BROUILLETTE, B.A.O.
BACHELIER EN OPTOMETRIE
de l'Université de Montréal.

44, rue Ste-Cécile,
VALLEYFIELD
Tél. 1377-J.

SIGNELEZ

654

pour une petite annonce
dans votre hebdomadaire

La Gazette de Valleyfield

RAPPELLEZ-VOUS

4 insertions pour \$1.00

Grande campagne de publicité organisée par les Encans Populaires enrg. à Valleyfield

Un mouvement destiné à encourager le commerce local — Les avantages qu'en peuvent tirer les citoyens de notre ville

CE QUE SONT LES ENCANS POPULAIRES

Depuis bientôt une semaine que nous n'entendons parler que d'encans populaires, et plusieurs se demandent en quoi ils consistent?

Nous avons rencontré les organisateurs de ce mouvement, et c'est avec plaisir que nous en rapportons ici l'explication qu'ils ont fournie.

Un groupe de marchands locaux se sont unis sous les auspices du club nautique de Valleyfield, pour offrir à la population entière du district de Valleyfield une valeur considérable de cadeaux de toutes sortes, choisis parmi leurs marchandises courantes.

Ces cadeaux seront offerts gratuitement aux personnes qui les auront encouragés au cours de cette campagne de publicité qui débutera vers le 12 de septembre pour ce continuer jusqu'à vers le 15 nov.

Chaque personne qui fera un achat de quelque montant que ce soit, chez un des marchands affiliés, recevra de la part de celui-ci un certificat marqué à la valeur égale de son achat.

Tout ce que l'acheteur aura à faire sera de conserver ces coupons et se rendre à la salle qui sera annoncé dans vos journaux locaux. C'est là que l'encan populaire proprement dit commence.

Les différents cadeaux seront mis en vente, tout comme dans un encan ordinaire... mais toutes les sommes offertes et le montant à payer par le plus fort enchérisseur se feront avec les certificats que l'acheteur aura obtenus au cours de

la campagne de publicité chez les marchands affiliés.

Lorsque vous passerez dans les rues commerciales, surveillez les vitrines et vous reconnaîtrez les marchands qui sont affiliés aux Encans Populaires par des cartes qu'ils exposent, à l'extérieur et à l'intérieur de leur magasin. Entrez et demandez un feuillet concernant les Encans Populaires.

Tous les certificats remis avec les marchandises achetées sont gratuits, et nul doute que vous voudrez les conserver et décrocher un des nombreux prix d'une valeur d'au moins \$350.00 qui seront bientôt exposés dans les vitrines.

La semaine prochaine nous vous donnerons une liste des marchands qui seront affiliés au Encans Populaires et vous voudrez sans aucun doute encourager ces marchands qui vous offrent tant d'aubaines à titre gracieux.

Encouragez les marchands qui par leurs affiliations au Encans Populaires aident votre Club Nautique à se développer.

UN TEMOIGNAGE DE RECONNAISSANCE A M. L'ABBE PATENAUDE

Samedi dernier, la Garde d'honneur des Voltigeurs de Beauharnois, faisait son directeur, M. l'abbé Jean-Paul Patenaude, avant son départ pour le Séminaire de Valleyfield.

Les Voltigeurs lui offrirent à cette occasion un magnifique cadeau-souvenir.

M. Alfred Théorêt...

(Suite de la page 3)

cupait également d'oeuvres de charité.

Marié en 1897 à Mlle Robertine St-Arnault, il laisse dans le deuil, outre son épouse, trois garçons, Romuald, Roland, Normand; trois filles, Dianora, Gertrude (Mme Jos. Blais), et Claire; trois belles-filles, Mmes Adhémar Théorêt, Roland Théorêt, Romuald Théorêt et plusieurs petits-enfants.

Les funérailles ont eu lieu, lundi matin, en la Cathédrale de Valleyfield, au milieu d'un nombreux cortège de parents et d'amis. La levée du corps fut faite par Monseigneur P.-E. Léger et le service chanté par M. l'abbé Gérard Théorêt, neveu de défunt.

Nous offrons à la famille éprouvée nos plus sincères condoléances.

L'instruction ...

(Suite de la page 3)

nique et social, que les magasins et les maisons d'affaires ferment leur porte certains soirs de la semaine;

Attendu que, de fait, la fermeture des magasins existe dans un certain nombre de villes de la province;

Attendu que le manque d'uniformité dans ce domaine est nuisible aux marchands qui ferment leur porte ou empêchent d'autres marchands de fermer leur porte;

QU'IL SOIT RESOLU que la Chambre de Commerce de Salaberry-de-Valleyfield suggère à la Fédération des Chambres de Commerce de la province de Québec, réunies en congrès, de prier le Gouvernement de cette province de passer une législation pour régler et uniformiser la fermeture des magasins pour les villes de deux mille âmes et plus dans la province. Adopté.

5—LES ENTREPOTS FRIGORIFIQUES REGIONAUX

Attendu que la culture spécialisée se développe de plus en plus dans la province de Québec,

Attendu que nos cultivateurs trouveraient avantage à entreposer leurs produits;

Attendu que l'entreposage serait facilité par la construction d'entrepôts frigorifiques régionaux;

QU'IL SOIT RESOLU que la Chambre de Commerce de Salaberry-de-Valleyfield suggère à la Fédération des Chambres de Commerce de la province de Québec, réunies en congrès, de prier le Gouvernement provincial d'établir des entrepôts frigorifiques régionaux pour venir en aide aux cultivateurs de la province. Adopté.

6—UNE ECOLE DU TEXTILE

Attendu que l'industrie du textile, dans la province, emploie une main d'oeuvre considérable;

Attendu qu'il y aurait avantage à avoir une école du textile dans la province afin de perfectionner cette main d'oeuvre;

QU'IL SOIT RESOLU que la Chambre de Commerce de Salaberry-de-Valleyfield suggère à la Fédération des Chambres de Commerce de la province de Québec, réunies en congrès, de prier le Gouvernement de la province d'établir une école du textile dans la province de Québec. Adopté.

La pression exigée pour la frappe des pièces de monnaie varie beaucoup selon la grandeur des pièces. Pour une pièce de dix cents, la pression est de trente-cinq à quarante-cinq tonnes; pour un vingt-cinq cents elle est de soixante à cent tonnes, et pour un cinquante cents, de cent à cent-dix tonnes.

M. Octave Cossette somme la cité d'ouvrir la rue St-François vers St-Lambert

Le bail entre le Nouveau-Salaberry et la cité pour la vente de l'eau sera étudié par la Régie des Services Publics de la province

M. Octave Cossette par M. le notaire J. Malouin a nommé la cité d'ouvrir la rue St-François vers la rue St-Lambert dans les trente jours, en logeant un protêt qui tiendra la cité responsable de tous les dommages possibles qu'il pourra encourir par cette négligence de la cité.

Telle fut la principale communication du greffier à MM. les échevins qui siégeaient, hier soir, sous la présidence de Son Honneur le Maire J.-A. Larin.

M. A. DeRepentigny a demandé la continuation de la conduite d'eau sur la rue St-Jean-Baptiste, près de la maison de M. Rosario Lanctôt.

M. l'échevin Dumouchel veut qu'on fasse les travaux de l'aqueduc, non seulement dans le quartier ouest, mais aussi sur la rue Caroline.

Les citoyens des rues Bélanger et Préfontaine demandent le pavage de ces rues, ainsi qu'un débouché sur la rue du Canal.

La Régie des Services Publics étudiera le nouveau bail du Nouveau-Salaberry avec la cité pour la vente de l'eau. La cité voudrait s'en tenir à son premier contrat tandis que le Nouveau-Salaberry y apporterait quelques amendements.

MM. les échevins Laberge et Bourdeau demandent l'installation

d'un système de pompage sur la rue Jacques-Cartier et dans le quartier ouest.

LES ELECTIONS DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DES JEUNES

Les élections annuelles de la Chambre de Commerce des Jeunes auront lieu, lundi, le 15 septembre prochain, dans les salles de l'Hotel Larocque.

Tous les membres sont priés d'assister à cette assemblée générale qui décidera du nouvel exécutif de l'année 1941-42.

M. W. LEFEBVRE EST DECEDE SUBITEMENT

M. Wilfrid Lefebvre, rentier de Valleyfield, est décédé subitement à sa résidence, lundi après-midi, à l'âge de 59 ans et 11 mois. Il était né à Beauharnois. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, née Rose-Anne Tisseur, un fils, Walter; deux filles, Lucile et Mme Albert Lupien; ses soeurs, Mmes Jean-Baptiste Boyer, Alfred Hunault de Beauharnois et Trefflé Montpetit de La-chine.

Les funérailles ont eu lieu ce matin, en la cathédrale de Valleyfield.

Nos plus sincères sympathies à la famille éprouvée.

Beaux grands lots à vendre

situés près du Boulevard du Havre, rue Cléophas, Bellerive. Conditions de paiements faciles:—\$10.00 comptant et \$3.00 par mois. S'adresser à M. ARTHUR MELOCHE, 9, rue Boyer, tél, 639, Valleyfield (28-4-11-18 P)

Chez nos hommes d'affaires



Philippe H. Boyer,
Assistant gérant
La Sauvegarde
La plus ancienne compagnie d'assurance-vie canadienne française.
ST-LOUIS-DE-GONZAGUE
Tél. 1192-w-11

Camille Doucet,
Assurances générales
Feu - accident - vol - automobile etc.
26, St-Louis - Tél. 189

Joseph Primeau,
Gérant de district
LA "LAURENTIENNE"
Compagnie d'Assurance-Vie
Téléphone 50
105a, rue Champlain, Valleyfield

Bourassa & Frère Enrg.
Assurances générales
Feu - accident - maladie - vol automobiles
Tél. 1037 ou 676

Bélanger & Godbout,
ASSURANCES
Automobiles, Responsabilité publique et patronale, Vie, Accident et Maladie, Feu, Vol, etc.
48, Ste-Cécile - Tél. 802

Aumais & Aumais Enrg.
ASSURANCES GENERALES
Représentants de L'Union de Paris
Tél. 452
72, Montcalm - Valleyfield

Téléphone 1313
Fortin Business Collège
J.-L. Arsenault, B.L., Principal
217, rue Victoria - Valleyfield

Téléphone 1180-W-12
La Laurentienne
J.-Léo Montpetit
ASSURANCE - VIE
Représentant - St-Timothée



à Montréal

LE CONFORT ET LE LUXE D'UN GRAND HOTEL A DES PRIX ABORDABLES

Le tarif à l'HOTEL WINDSOR est, en effet, à la portée de tout le monde, et chacun est assuré d'y trouver le logement de son choix à des conditions raisonnables.

Que ce soit une chambre avec bain à partir de \$3.00 ou un appartement plus luxueux, les chambres au WINDSOR sont toutes vastes, confortables et agréablement meublées.

Un excellent repas est servi à la grande Salle à Manger et à l'Embassy à partir de .50 sous pour le petit déjeuner, .95 sous pour le déjeuner et \$1.50 pour le dîner.

LE COFFEE SHOP, l'agréable petit Restaurant du sous-sol, vous offre une excellente cuisine à partir de .25 sous pour le petit déjeuner, .45 sous pour le déjeuner et le souper.

L'HOTEL WINDSOR CARRE DOMINION MONTREAL

La propriété bâtie est en grand péril

"Le propriété bâtie est en grand péril dans la province de Québec", déclarait récemment M. Pierre Chiasson, président de l'Union des ligues de propriétaires de la province de Québec, Inc.

"Si je jette un tel cri d'alarme", d'ajouter M. Chiasson, "c'est dans le but de renseigner tous les propriétaires et les inviter à sauvegarder leurs droits par une initiative et une volonté accrues. Contre le rempart de la société qu'est la propriété privée, le flot des impôts et des taxes s'acharne avec une furie toujours plus grande. Il est temps que tous les propriétaires s'avisent d'une situation critique".

"Les 6 et 7 octobre prochains, dans la Ville de Verdun, l'Union des ligues de propriétaires tiendra son neuvième congrès annuel. Je demande à tous les propriétaires, membres ou non de cet organisme, de se rendre à Verdun et d'assister à nos délibérations. C'est aux propriétaires qu'il appartient de solutionner leurs problèmes et c'est par le nombre que nous réussirons à faire reconnaître le bien fondé de nos revendications".

"Venez à ce congrès! Le travail y sera immense et nous avons besoin du concours de tous les intéressés! Les difficultés se multiplient: le moratoire, le crédit urbain, les taxes scolaires, les problèmes de la guerre, le contrôle des loyers, voilà autant de sujets très graves qui doivent être traités avec le plus grand sérieux".

"Je lance donc un appel pressant! Soyez tous à Verdun pour le congrès des propriétaires! Il y va de l'avenir de la propriété privée dans Québec!"

Beauharnois

DAOUST-BERGEVIN — Le 1er septembre prochain, 1941, en l'église de St-Etienne de Beauharnois, sera béni le mariage de M. Philippe Daoust de la ville de Beauharnois, fils de feu Elzéar Daoust et de dame Louise Leduc de la ville de Beauharnois, avec Mlle Marie-Anne Bergevin de la paroisse de St-Etienne, fille de feu Adélaïde Bergevin et de dame Louisa Montpetit de la paroisse de St-Etienne de Beauharnois.

DAGENAIS-REID — Sera prochainement béni en l'église St-Clément de Beauharnois, le mariage de M. Henri Dagenais de la paroisse de St-Clément, fils de M. Donat Dagenais et de feu dame Albertine Leduc, avec Mlle Diane Reid, du même lieu, fille de feu Joseph Reid et de dame Maximilienne Parent, du même endroit.

Ormstown

M. et Mme Zénophile Sorel, leurs fillettes Cécile et Gisèle, M. Guy Blanchette ainsi que son amie, de Montréal, en fin de semaine chez M. et Mme Arthur Blanchette.

Mlles Alice Charbonneau et Marielle Cartier passent une huitaine chez M. et Mme François-Xavier Charbonneau, à St-Paul d'Abbotsford. Elles doivent aussi visiter M.M. Jules et Roméo Cartier, actuellement à Foster.

M. et Mme J. Desaulniers, de Montréal, visitaient M. et Mme William Marshall, dimanche dernier.

M. et Mme James Burditt et leurs enfants, de Fort Covington,

N.Y., sont venus passer le dimanche chez M. et Mme Gaston Cartier.

Mme Thomas Fontaine, de Montréal, en visite pour quelques jours, chez des amis, ici, la semaine dernière.

M. John Campbell, de Ste-Thérèse, en visite chez ses parents, M. et Mme Jack Campbell, cette semaine.

M. Nicolas Grispi, de Montréal, passait quelques jours chez ses parents, cette semaine.

Mlle Anita Caza, de Massena, N.Y., était de passage chez ses grands-parents, M. et Mme Trefflé Duval, samedi dernier.

Permis pour les maisons dont on loue les chambres

L'assistant-contrôleur des loyers au Canada, M. Harry-D. Anger, dit qu'afin de mettre fin au "profitage silencieux" des gens qui louent des pièces dans leurs maisons à des taux exorbitants, profitant ainsi de la rareté des maisons due à la guerre, on est à étudier un plan en vertu duquel les maisons de pension et celles où des chambres sont louées seraient licenciées.

Ce plan sera soumis à la commission des prix et du commerce en temps de guerre. S'il est adopté et si ces maisons sont l'objet de permis spéciaux ou licences, le fait d'ignorer l'ordonnance du comité local des loyers peut entraîner la cancellation de tels permis ou licences.

Le sous-régisseur Anger a aussi l'intention de demander aux associations féminines dans les grands centres de lancer une campagne en vue d'induire les propriétaires ou locataires ayant des pièces de libres, de mettre celles-ci à la disposition de ceux qui désirent se trouver un logement. M. Anger croit que ce serait là un geste patriotique de la part des propriétaires ou locataires ayant des pièces qu'ils peuvent ainsi ouvrir à ceux qui cherchent une chambre ou un appartement. Un appel spécial en ce sens a déjà été lancé à la population d'Ottawa en faveur des petits salariés dans les services de guerre, et qui sont au nombre de plusieurs centaines dans la capitale.

Une nouvelle ordonnance de la commission des prix, du commerce pour les peaux

Ottawa, Canada.— Chaque personne faisant le commerce de peaux salées, fumées ou en entrepôt frigorifique doit obtenir une licence de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre. Le droit de cette licence qui vaut à compter du 16 août 1941, est de un dollar.

Cette ordonnance cependant ne s'applique pas aux cultivateurs ou producteurs de bétail faisant le commerce des peaux qu'ils produisent eux-mêmes. Les personnes qui font le commerce ou vendent des peaux vertes ou non salées ne sont pas tenues non plus d'obtenir une licence.

Cependant les bouchers et autres personnes qui emmagasinent, achètent ou vendent les peaux salées, fumées ou en entrepôt frigorifique doivent se procurer une licence, même s'ils disposent des peaux enlevées dans leurs propres lieux d'affaires ou possèdent seulement des quantités peu importantes pour fins de revente.

Les formules de demande de licences pour faire le commerce des peaux peuvent être obtenues en écrivant à la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, Ottawa. Toute personne faisant le commerce des peaux, autre qu'un cultivateur ou producteur de bétail, qui n'est pas certaine si elle requiert ou non une licence, devrait écrire à la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, en indiquant la nature de son commerce de peaux.

Bonne fête à Mlle Hélène Debonville le 24 août, de la part de sa mère, Mme Raoul Debonville, de Valleyfield.

St-Agnès-de-Dundee

Mlle Lucille Galipeau de Valleyfield était en visite dernièrement chez sa grand-mère, Mme Emma Carrière.

Mlle Gilberte Latrelle de Montréal, était l'invitée de Mlle Marguerite Latrelle, la semaine dernière.

M.M. J. B. Ouimet et Josaphat Latour étaient de passage à Valleyfield, lundi.

M. et Mme Laurent Carrière et leur fils, Robert de Valleyfield, étaient à leur demeure, samedi dernier.

M. et Mme Willie Ménard et leur fils, Hayes de St-Jean, Qué., ont passé quelques jours en visite chez leurs parents, M. et Mme Joseph W. Quenneville.

Mlle Biola Normandeau passe quelques jours en visite chez ses grands-parents, M. et Mme J. A. Normandeau, Sr, à Ste-Philomène.

M.M. Laurent Normandeau et Réal Chrétien étaient de passage la semaine dernière à Montréal.

CHRONIQUE COOPERATIVE

Les producteurs de lin de Vaudreuil-Soulanges

La formule coopérative peut s'appliquer à toute l'activité économique. Qu'il s'agisse de production, de circulation, de distribution et de consommation, la doctrine coopérative offre des nouvelles méthodes d'organisation économique, toutes basées sur l'idée de service et non uniquement sur le profit. A ceux qui doutent de l'EFFICACITE PRATIQUE DES METHODES COOPERATIVES EN AFFAIRES, nous leur soumettons l'exemple de la Société Coopérative des Producteurs de Lin des comtés de Soulanges et Vaudreuil. Disons d'abord que cette coopérative a fait un chiffre d'affaires de \$800,000 en 1940. L'étendue de terre ensemencée en lin atteint 15,000 arpents. Ajoutons que la Société possède quatre moulins en opération situés aux endroits suivants: De Beaujeu, Saint-Clet, Sainte-Marthe et Saint-Rédempteur. Plus de 225 ouvriers sont employés dans ces usines de transformation. Pour juger l'importance de cette industrie, remarquons que cette Société est l'une des premières fournisseuses de l'Angleterre. Le lin est utilisé pour les besoins immédiats de la guerre, principalement dans la fabrication des ailes d'avions. Ces quelques remarques suffisent à laisser entrevoir l'importance de cette industrie canadienne-française.

Fondée au lendemain de la grande débâcle financière de 1929, cette Société s'est développée en suivant les méthodes coopératives. Pouvaient-ils en être autrement? Lisons ce qu'en pense M. Eloi Guillemette, agronome:

"L'organisation d'une industrie spéciale de travail du lin à base capitaliste favoriserait sans doute le développement de la liniculture actuelle mais à condition toutefois que les intérêts des producteurs et des industries ne soient point opposés, chose difficile à atteindre dans la pratique. Il faut que ces branches d'une même activité industrielle, la production et la transformation, encore que pratiquement séparées, se complètent mutuellement au point de vue technique et au point de vue économique. Or qu'arriverait-il très certainement si on organisait l'industrie du lin sur une autre base que la base coopérative? Il arriverait à peu près ce qui est arrivé déjà pour plusieurs autres branches de la production agricole: le cultivateur ne s'intéresserait plus qu'à une seule chose, vendre son lin le plus cher possible et l'industriel lui, à le payer le moins cher possible. Fatalement, leurs relations mutuelles n'iraient pas plus loin".

N'est-ce pas que la formule coopérative ne manque pas de réalisme? Constatons qu'un bon nombre d'intermédiaires, dans cette industrie particulière, sont supprimés. Les profits, ordinairement réservés à ces intermédiaires où vont-ils? Une partie reste aux producteurs et une autre étant supprimée permet à l'industrie d'abaisser son prix de vente et de conquérir des marchés extérieurs.

La conquête des marchés extérieurs, voilà le résultat de la méthode coopérative pour cette industrie. En 1930, la Russie fournissait 80 p. 100 de la production mondiale du lin. Dès l'ouverture des hostilités le gouvernement soviétique prohibait toute exportation de lin. La province de Québec devint le principal fournisseur de l'Angleterre qui en 1940, a acheté pour plus d'un million de dollars. D'ailleurs, dès 1935, la Société des Producteurs de Lin de Vaudreuil-Soulanges commençait à exporter en Ecosse, en Irlande et en Angleterre.

L'application de la coopération à l'industrie du lin a permis de discipliner cette industrie. En effet, dans les débuts, les producteurs de lin, à cause de sa faible qualité, le vendaient en étoupe pour le rembourrage des meubles. Une surproduction d'étoupe se produisit à la suite d'une diminution de la demande sur le marché de Montréal. C'est alors qu'on décida que pour conquérir les marchés naturels de l'industrie du lin il fallait améliorer la qualité du produit. D'où DISCIPLINE DE LA PRODUCTION en observant les règles suivantes: "1 — Cultiver sur de grandes étendues de terrain, afin de l'emporter par la quantité sans négliger autant que possible la qualité; 2 — Recourir à l'emploi de machines pour réduire le coût de la main-d'oeuvre de la récolte: machines à arracher, à étendre et à ramasser; 3 — S'en tenir au rouissage à la rosée, sans chercher à adopter le rouissage à bassins; 4 — Renouveler l'outillage des lineries avec le perfectionnement des différentes machines à traiter le lin". Aujourd'hui les résultats sont probants. Le lin de la province est de première qualité et le mieux coté sur les marchés mondiaux.

A remarquer aussi que cette industrie ne perdra pas de son importance après la guerre. Si la qualité de la production se maintient, il sera facile de conserver les marchés acquis. A cela s'ajoutera le marché intérieur, c'est-à-dire le tissage du lin et son utilisation dans nos arts domestiques.

Voilà une réalisation coopérative, mi-agricole et mi-industrielle, de grande envergure. Elle prouve que la doctrine coopérative n'est pas une lubie, qu'elle peut revêtir les caractères des méthodes commerciales les plus efficaces.

Ils sont nombreux les autres secteurs de l'économie canadienne-française qui pourraient bénéficier de l'organisation coopérative. La période des tâtonnements est finie. L'ère des réalisations s'annonce merveilleuse.

Jean-Pierre DESPRES

St-Chrysostôme

Mme Joël Lussier et son bébé de St-Antoine Abbé chez son père, M. Ernest Beaudin.

Mlles W. et Lilliane Lett ont passé quelques jours à Montréal la semaine dernière.

M. et Mme Lacoste de Ste-Philomène ont rendu visite à M. et Mme Victor Désautels ces jours derniers.

Mlles Irène et Louise Circé de Montréal passent quelques jours chez leur grand-mère, Mme J. P. Lett.

M. et Mme Alcide Daignault de Malone, en fin de semaine chez M. et Mme Narcisse Labonté.

M. et Mme Philippe Crête de Montréal en fin de semaine chez M. F. Ouimet.

D'ACHETER

Machine à COUDRE voyez la

WHITE

GARANTIE POUR 10 ans — BAS PRIX

MARCHAND FRERES

209, Victoria Agent autorisé Tél. 163

Dans nos villages

Hemmingford

Samedi, le 30 août 1941, avait lieu en l'église St-Romain de Hemmingford le mariage de Mlle Annette Marchand de Montréal, fille de Mme Anna Marchand et de feu Antoine Marchand avec M. de Guise de Montréal, fils de M. et Mme de Guise de St-Simon de Rimouski.

M. Pierre Marchand de Montréal accompagnait sa soeur, M. de Guise était le témoin de son fils. La mariée portait une robe de crêpe bleu gris, avec toque de plumes brunes et accessoires bruns. Elle tenait une gerbe de roses sweet-heart. Après la cérémonie le vin fut servi chez M. et Mme Wilfrid Beaudin, ensuite les mariés sont partis pour voyage à Ste-Luce sur Mer. La mariée portait alors costume vert avec accessoires contrastants et corsage de roses.

A leur retour de voyage ils habiteront à Montréal.

Parmi les invités on remarquait, M. et Mme de Guise de St-Simon de Rimouski, M. Pierre Marchand, Jeanne Chartrand, Gaston Marchand de Montréal.

M. et Mme R. Boissy de Mackayville, Qué.; Mlle Kay Hudson, Montréal; M. Napoléon Rabidou de Champlain, N.Y.; Mlle Dorothy Huentler de Clinton, Mass.; M. et Mme Howard Cavanagh de Saint-Hubert les invités de M. et Mme Léo Duquette en fin de semaine.

M. et Mme Fleury, leur bébé de Montréal chez Adrien Laplante pour deux semaines.

Mme A. Marchand, Mlle Louise Longtin à Montréal, M. et Mme Gordon Benoit, M. et Mme Honorius Bombardier, Roger Bombardier,

Mme Noël et Germaine Delisle de North Adams, Mass., la famille Circo de Sherrington, Qué., Mlle Ella Paré de Napierville, M. et Mme A. Hamelin, M. et Mme Tom Hamelin, Peggy Hamelin de Plattsburg, N.Y., Rev. Père Boulerice, curé de Altona, N.Y., M. le Dr Fortin, Mme Fortin et leurs enfants de Montréal, M. et Mme Maurice Belouin de St-Edouard, tous en visite chez M. et Mme D. T. Benoit récemment.

M. et Mme Carpentier de Québec, Mlle Denis, M. Arthur Denis de Montréal, M. et Mme Robert de St-Constant chez A. A. Beaulieu, M. et Mme Léo Fortin à Ste-Julienne de Montcalm dimanche.

Mme W. Pigeon de Greenfield, Mass., Mesdames Rhéaume et Joanssen de Montréal chez Wilfrid Lussier et Wilfrid Patenaude en fin de semaine.

M. et Mme Edgar Ménard de Ville Lasalle chez Ernest Gagné.

Les familles Frank Berthiaume de Montréal, et J. Tremblay de Mooers Forks, N.Y., chez M. et Mme F. Berthiaume, Sr, dimanche. M. et Mme Wilfrid Ménard de Verdun chez Jos. Barrière et Prosper Ménard.

M. et Mme Dan Brogan, T. Brogan, Mme Dave O'Meara de Notre Dame de Grâce de passage ici dimanche.

Mlle Stella Brogan rendait visite à Mlle Jeanne Bouchard à Montréal samedi.

M. James Pilon, F. Emond de Montréal chez Mme Sarah Macdonald dimanche.

M. et Mme Wilfrid Payant, Lionel Payant de Saint Chrysostôme les

invités de M. et Mme W. B. Smith dimanche.

M. Donald Black, M.P. de Aubrey de passage ici dimanche.

Mlle Eliane Lacasse de retour après deux mois de vacances à Amos et Val d'Or.

M. Maurice Patenaude à Montréal samedi.

Mlle Martel, M. Roméo Boyer chez A. Germain samedi.

Mme Flynn, Mlle Vera McGinn, Mlle Legault de Huntingdon chez D. Stringer jeudi.

M. Charles Barr de la R.C.A.F., Montréal chez M. et Mme W. Barr en fin de semaine.

Mlles Yvonne et Josephine Oulmet de St-Isidore chez Ludger Oulmet dimanche.

Mlle Diana Stringer est allée faire la classe à Arvida, Qué., Mlle Yvonne Stringer l'accompagnait pour passer ses vacances.

M. et Mme Elzéar Bertrand en visite à Ste-Martine.

M. et Mme Cahill, Shirley et John de retour de vacances à Ottawa.

Mlle Clarisse Robidoux de Mooers Forks, N.Y. en visite chez sa tante, Mme N. Stringer.

M. et Mme Albert Dumesnil de Sherrington chez Ovila Dumesnil dimanche.

M. et Mme Gaston Beaudin de Huntingdon chez Edouard Dauphinais dimanche.

Mlle Lucille Florence de Montréal en fin de semaine chez Ernest Peron.

Mlles Reine et Claire Montembault, Mlle Deuzlech, M. Deuzlech de Montréal en fin de semaine chez Louis Montembault.

St-Anicet

M. et Mme Karr Connell et leur fille, Elsie de Troy, N.Y., sont en visite à St-Anicet chez M. et Mme Edgar Quenneville.

Mlle Paulette Bourgoin de Montréal passa la fin de semaine chez ses parents, M. et Mme L. Bourgoin de St-Anicet.

M. et Mme Ovila Beauchesne et leur famille ont quitté définitivement leur camp d'été de St-Anicet.

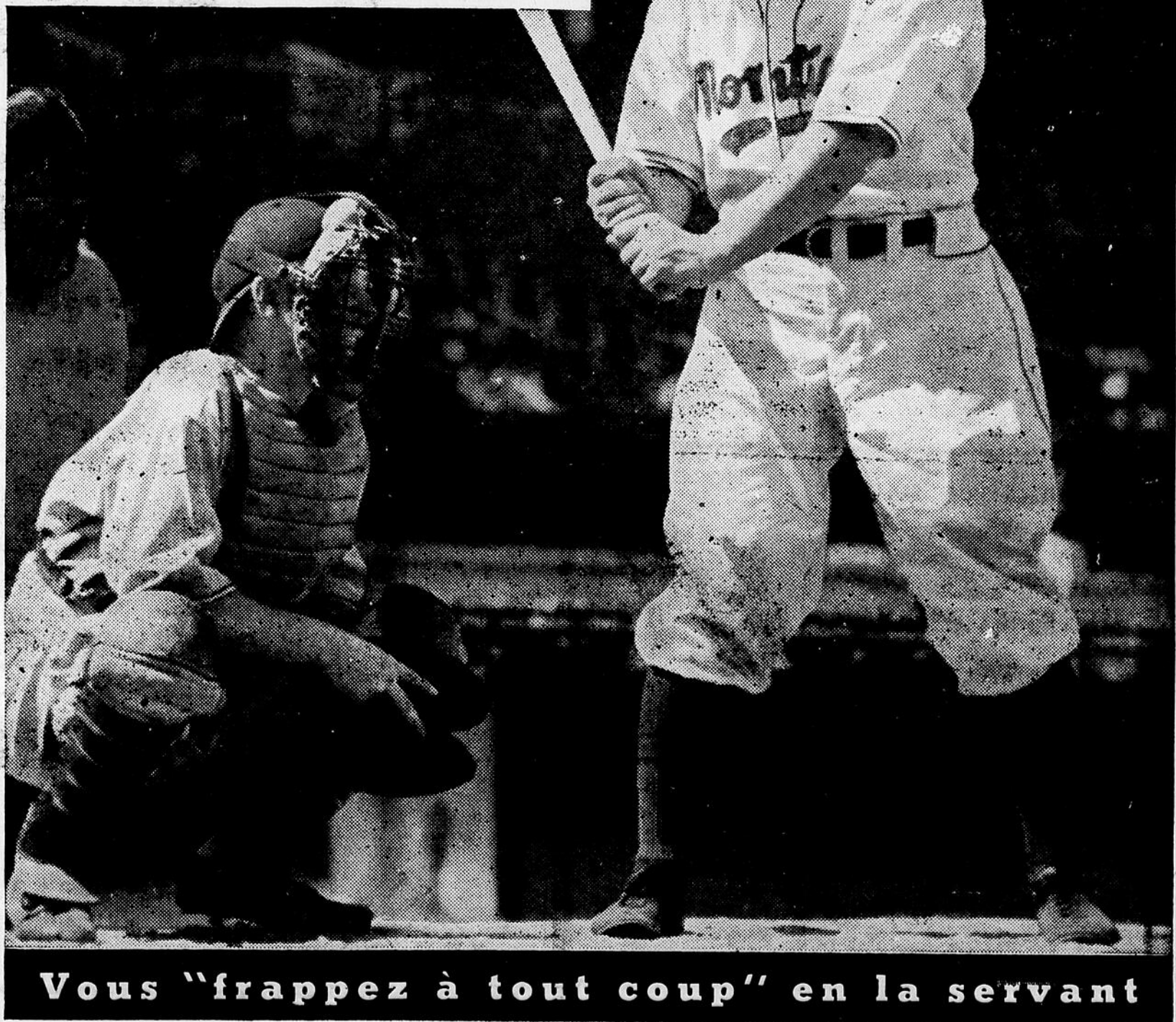
Mlle Pierrette Quenneville de Valleyfield passa la fin de semaine chez ses parents à St-Anicet.

Mlle Juliette Leblance de Montréal passa la fin de semaine à St-Anicet chez ses parents.

M. et Mme Alex. Renaud de St-Jean sont actuellement à St-Anicet.

Mlle Paulette Gauthier de Montréal passa la fin de semaine chez M. et Mme F.-X. Castagner.

**DIS-LUI DONC
DE M'ENVOYER
UNE MOLSON**



Vous "frappez à tout coup" en la servant

Le passé mais ...

(Suite de la page 2)

pe et de combattre avec leurs camarades nazis dans la guerre sacrée contre la Russie. L'explication est certainement une tromperie.

M. Laval n'est pas, et n'a jamais été un croisé d'aucune sorte. Quant à son désir de combattre le bolshévisme en Russie, la meilleure preuve de sa sincérité est que M. Laval a voyagé à Moscou il y a plusieurs années afin de négocier avec M. Stalin un pacte désigné à devenir la base pour une restauration de l'alliance militaire entre la Russie et la France.

M. Déat est mieux connu pour son article, écrit juste avant la guerre, dans lequel il a dit que nul français ne serait assez fou de mourir pour Danzig. C'est étrange, n'est-ce pas, que ce même M. Déat veut bien maintenant que les soldats français meurent pour Dreptovsk?

L'intérêt manifesté par MM. Laval et Déat suggère que ce qui se forme est un corps de troupes de choc pour la subjugation de la France.

Les coups tirés à Versailles prouvent ce que ces hommes et leurs suivants savent depuis longtemps; assurément ils perdront leurs vies si Hitler perd la guerre. La destruction de l'esprit de la France est une affaire de vie ou de mort pour eux-mêmes.

Mais le patriotisme profond, prêt au sacrifice, est né de nouveau avec une vigueur incroyable, nous disent les lettres. Et l'âme d'un grand peuple ne peut pas mourir.

La mort par un assassin patriotique est, sans doute, un destin bien veillant contrasté avec celui qui attend ces traites méprisables quand la France sera libre de nouveau.



Ici et là à travers



nos campagnes

La terre

chez nous



Les Prix du Marché

ANIMAUX VIVANTS

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi le 1er septembre, 1941 par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Limitée.

Prix de remise de la Coopérative Fédérée de Québec

Semaine finissant le 30 août 1941

OEUFS — A - Gros, 37½c; A - Moyens, 36c; B - 29c; C - 24c.

VEAUX ABATTUS (engraissés au lait) — Bons, 15c; Moyens, 13c.

POULES ABATTUES — A - 5 lbs et plus, 23c; A - 4 lbs jusqu'à 5 lbs, 21c; B - 5 lbs et plus, 21c; B - 4 lbs jusqu'à 5 lbs, 19c; C - 5 lbs et plus, 18c; C - 4 lbs jusqu'à 5 lbs, 16c.

POULES ABATTUES (Engraisés au lait) — A - 5 lbs, 28c; B - 5 lbs, 26c.

POULES SELECTIONNEES — A - 5 lbs et plus, 27c; B - 5 lbs et plus, 25c; C - 5 lbs et plus, 22c.

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

POURCS LIVRES ABATTUS —

Pesanteur 100 livres à 140 livres, 14½c.

POURCS RECUS VIVANTS — (Classification établis après l'abatage) — Sur base du bacon - "Pesanteur Chaude", 14¾c.

POULES VIVANTES — A - 5 lbs et plus, 21c; B - 4 lbs jusqu'à 5 lbs, 19c; C - 3 lbs jusqu'à 4 lbs, 17c; Coqs, 14c.

POULETS A ROTIR, GRIS ET ROUGES — A - 6 lbs et plus, 24c; B - 5 lbs jusqu'à 6 lbs, 22c; C - 4 lbs jusqu'à 5 lbs, 20c.

POULETS VIVANTS A GRILLER, BLANCS — A - 2 lbs jusqu'à 2½ lbs, 21c; B - 1½ lb jusqu'à 2 lbs, 19c; C - 1 lb jusqu'à 1½ lb, 17c.

OEUFS — A - Gros, 37½c; A - Moyens, 36c; B - 29½c; A - Poulettes, 30c; C - 23½c.

N.B. — Les poulets de pesantiers moindres et de mauvaise qualité qui n'entrent pas dans ces catégories indiquées seront payés aux prix qu'il nous sera

possible d'obtenir.

POULES ABATTUES (Sélectionnées) — Spécial - 5 lbs et plus, 22½c; A - 5 lbs et plus, 21½c; A - 4 lbs jusqu'à 5 lbs, 20½c; A - 3 lbs jusqu'à 4 lbs, 19½c.

B - 5 lbs et plus, 18½c; B - 4 lbs et jusqu'à 5 lbs, 17½c; B - 3 lbs jusqu'à 4 lbs, 16½c.

C - 5 lbs et plus, 15½c; C - 4

lbs jusqu'à 5 lbs, 14½c; C - 3 lbs jusqu'à 4 lbs, 13½c.

POULETS VIVANTS A GRILLER, GRIS ET ROUGES — A 2 lbs jusqu'à 2½ lbs, 22¾c; B 1½ lb jusqu'à 2 lbs, 20¾c; C - 1 lb jusqu'à 1½ lb, 18¾c.

VEAUX ABATTUS-ENGRASSES AU LAIT — Bons, 15c; Moyens, 14c; Communs, 12c.

LAPINS VIVANTS — 5 lbs et plus, la livre, 13c.

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 8% aux expéditeurs individuels et 5% aux coopératives affiliées.

Prix de remise pour beurre et

fromage, Montréal et succursale de Québec

Semaine finissant le 25 août 1941 inclusivement.

BEURRE FRAIS

No 1 pasteurisé 35 13/16c

No 1 non-pasteurisé ... 35 5/16c

No 2 34 13/16c

FROMAGE BLANC

Semaine finissant le 26 août 1941 inclusivement

No 1 15½c

No 2 15½c

No 3 14½c

N.B. — Ces prix sont nets, les frais de vente et d'entreposage ayant été déduits.

St-Chrysostôme

M. et Mme Albert Primeau, à Ste-Agathe dimanche dernier.

M. Jean-Claude Parent, en fin de semaine chez son père, M. Edouard Parent.

M. et Mme Edgar Boileau de Hemmingford de passage dans notre localité.

M. et Mme Roméo Boyer, de St-Rémi de passage ici, la semaine dernière.

M. et Mme Albert Huot et leurs enfants à St-Stanislas de Kostka dimanche dernier pour visiter des parents.

M. Zénon Labege à St-Urbain dimanche dernier.

M. et Mme Wilfrid Huot et leurs enfants à Valleyfield dimanche dernier pour visiter des parents.

M. et Mme Poirier et leurs enfants, M. et Mme Roy et leurs enfants de Ste-Rose chez le Dr J.-A. Poirier dimanche dernier.

M. Arthur Majeau à St-Louis de Gonzague la semaine dernière chez M. Donat Lazure.

M. Arthur Bourdeau de St-Antoine Abbé chez M. Albert Bourdeau.

M. et Mme Emery Crête et leurs enfants de Montréal, M. et Mme Tétrault de St-Antoine Abbé chez M. et Mme Olivier Crête ces jours derniers.

Mlle Jeanne Crête, M.M. Oscar, Antonio Crête à Franklin mercredi dernier au soir pour prendre part à une soirée dansante chez Mme Tremblay à l'occasion du mariage de Mlle Lorraine Martin avec M. Ernest Tremblay.

Mlle M. Paule Beaudin, a passé la fin de semaine chez sa soeur, Mme Joël Lausier.

Mme Fabrice Asselin de St-Antoine-Abbé de passage dans notre localité ces jours derniers.

PORTEZ HAUT LE FLAMBEAU DE LA LIBERTE



Recrutement de l'argent des Patriotes dans 500 Bureaux canadiens

Chaque succursale de la Banque de Montréal est un "bureau de recrutement" pour les dollars des Canadiens désireux de servir leur patrie.

Dans n'importe quelle de nos 500 succursales du Canada, l'on peut acheter des timbres et des certificats d'épargne de guerre, et obtenir des renseignements complets sur les emprunts de guerre.

Engagez-vous dans toute la mesure de vos moyens afin d'aider à gagner une victoire décisive pour la liberté.

BANQUE DE MONTREAL

"BANQUE QUI ACCUEILLE BIEN LES PETITS DEPOSANTS"

Service de banque moderne et expérimenté fruit de 124 années de fructueuses opérations

Succursale de Valleyfield: J. G. FORTIER, Gérant

Succursale de Huntingdon: W. K. POPE, Gérant



SOULIERS pour DAMES

Prix régulier \$3.95

Spécial pour \$2.39

Merceries - Chaussures

HENRI COUSINEAU

11a, rue Chaussée VALLEYFIELD, P.Q.



Téléphone 654

35, Chemin Larocque

Josaphat Legault

REPRESENTANT

La Gazette de Valleyfield

VALLEYFIELD, P.Q.



DOCTEUR ARMAND CLAIRMONT
CHRONIQUEUR SPORTIF

"MENS SANA IN CORPORE SANO"
SPORTS

ICI ET LÀ • TELEPHONE 654 •

Valleyfield et Lachine annulent

La première joute du championnat de la ligue Arco se termine par le score de 4 à 4 à la sixième manche — La pluie met fin aux hostilités et la partie est déclarée nulle par les arbitres — Samcomb sauve le Valleyfield d'une défaite en frappant un trois-but.

ON S'ENGUEULE INUTILEMENT POUR FAIRE RETARDER LA JOUTE

Il s'en fallut de peu que le club de baseball Valleyfield subisse une première défaite aux mains du Lachine, dimanche dernier, sur le terrain de l'exposition, lors de la première joute du championnat de la ligue Arco.

A Sancomb, rapide arrêt-court du Valleyfield revient l'honneur d'avoir fait compter trois points à la sixième manche par un superbe trois-but alors qu'il avait trois hommes sur les sacs et que le Lachine menait par le score de 4 à 0. Samcomb compta lui-même le quatrième point sur un coup de Hystead.

Les arbitres arrêterent la joute à la septième manche sous une pluie qui augmentait de minute en minute

La joute commença en retard. M. Delpha Sauvé, député provincial, lança la première balle; M. Gerry Philbin, la reçut et M. Georges-André Meloche, président de la chambre de commerce des jeunes tenta bien de la frapper... mais inutilement.

Lachine compta deux points à la troisième et quatrième manche et Valleyfield annula cet avantage à la sixième manche. Lachine compta à la troisième manche après que St-Denis, lanceur du Valleyfield, eut accordé trois buts sur balles. St-Denis cède sa place à la sixième manche et Fred Bisnett lui succède au monticule, après que Lachine eut compté deux points.

La sixième manche devait donner au Valleyfield le chance de se rattraper. Bisnett frappa pour prendre son premier but. Kitoute Joannette frappa à son tour et Bisnett se rendit au deuxième but.

Le lanceur Tétrault remplaça alors Thomas au monticule. Roland Boyer se sacrifia et fit avancer Bisnett et Joannette sur les buts. Merineau obtint un but sur balles.

Sancomb fit alors son apparition au bâton pour frapper un magnifique trois-but et faire compter trois des quatre points du Valleyfield et sauver notre club de la défaite.

Un arbitre rendit alors une décision douteuse après avoir été insulté par Couillard du Lachine. Tous les joueurs se mirent de la partie ainsi que les gérants des équipes. Le jeu fut arrêté pendant vingt minutes au grand désappointement des spectateurs.

A la reprise du jeu, Hystead frappa un long coup pour faire compter Samcomb.

Quelques minutes plus tard, les arbitres arrêterent le jeu à cause de la pluie qui tombait de plus en plus abondante.

LACHINE (4)

	a.	b.	r.	h.
Gauthier, 2b	2	0	0	
Tomas, p.	3	0	0	
Couillard, 1b	3	0	0	
Dubé, r.f.	2	0	0	
Bessette, s.s.	1	0	0	
Hébert, c.f.	2	1	1	
Rock, 3b	3	1	0	
Trudel, c.	3	1	3	
Larivière	2	0	0	
Tetrault	0	0	0	
	21	4	4	

VALLEYFIELD (4)

	a.	b.	r.	h.
Boyer, r.f.	2	0	0	
Merineau, c.f.	2	1	0	
Sancomb, s.s.	3	1	1	
Hystead, 2b	3	0	1	
Leroux, 1b	1	0	0	
Smith, l.f.	3	0	0	
Parker, c.	1	0	0	
Bissonnette, p.	1	1	1	
Joannette, 3b	2	1	2	
St-Denis, p.	1	0	0	
	19	4	5	

Lachine	001	102	4
Valleyfield	000	004	4

DEVINETTE
Quelle est la ville de France où tous les nouveaux nés sont majeurs?
Rép.—La ville de Carantan (Quarante Ans.)

St-Anicet

Mlle Françoise Castagnier de Montréal passa la fin de semaine à St-Anicet.

Mlle Jacqueline DeSerres de Montréal était l'invitée en fin de semaine de Mlle Elvire Raymond.

M. et Mme Antoine DeSerres de Montréal passeront la fin de semaine à St-Anicet.

M. et Mme Denis Messier de Montréal passent quelques jours à St-Anicet.

M. Alphonse Messier et Mlle Suzanne Thériault de Montréal de passage à St-Anicet lundi.

M. et Mme Albert Leblanc ainsi que Mlle Denyse Leblanc de Valleyfield étaient les invités en fin de semaine de M. et Mme Ardoire Séguin.

M. Octave Côté de Pointe Jaune, Gaspé, ainsi que M. et Mme Antoine Côté, M. et Mme J. Riopel de Montréal étaient les invités dimanche de M. et Mme Gérard Caza.

M. Alcime Séguin de Montréal passait le journée du dimanche chez M. et Mme Ardoire Séguin.

M. et Mme Paul Giroux et des amis de Montréal passeront la fin semaine à St-Anicet.

Mlle Madeleine Caza de Montréal rendait visite en fin de semaine à Mlle Jeanne Caza.

MM. Fernand Quenneville et Bernard Leblanc de Montréal passeront la fin de semaine à St-Anicet.

M. Léo Ramsay de Montréal était à St-Anicet en fin de semaine.

REMERCIEMENTS

La famille Jean Riel remercie tous les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies, soit par offrandes de fleurs, de messes, de télégrammes, soit par visites au assistance aux funérailles, à l'occasion de la mort de M. Jean Riel.

Les résultats des courses à Beauharnois

Classe Free-for-All
Billy Hugo, 1-1-1. Prop. G. Smith.
Jonh B. Napoléon, 2-2-2, M. Brault
Hendy Trogan, 4-3-4, R. Hébert.
Martha Lee, 3-4-3, Dick Martin
Temps du mille: 2.12½; 2.11¼; 2.13½.

Classe 2.24
Joe Harvester, 1-1-3, prop. F. Turcot
Colonel Upton, 3-3-2, prop. D. Rice
Gratton Steeway 4-5-5, prop. Grisy
Gratton Henly, 2-2-1, E. Leboeuf
Mona Marque 5-4-4-, R. Laroche
Temps du mille: 2.15; 2.15½; 2.18½

Classe nommé
Irène Scott, 1-2-1, prop. A. Cholette
Miss Volo Guy, 2-3-3, O. Brière.
Ste-Geneviève Girl 3-1-2, M. Charrette.

Tony Peter, 5-4-5, Eug. Leboeuf.
Temps du mille: 2.20; 2.20; 2.18½
Sec. Hervé Jeanneau, Beauharnois

JOUTE DE CROSSE

Le Cornwall fera face aux Indiens de Caughnawaga, dimanche soir à l'Aréna de V.

Les séries le détail

Les clubs de crosse Cornwall et les Indiens de Caughnawaga se rencontreront, pour la troisième fois, dimanche soir à l'Aréna de Valleyfield dans la série de détail pour le championnat.

Les séries de détail de la Ligue Senior de crosse s'ouvrent ce soir et les Indiens et le Cornwall en viendront aux prises dans leur première rencontre à l'Aréna de Lachine.

La deuxième joute Indiens-Cornwall aura lieu demain soir à Cornwall. Depuis la dernière joute entre le Canadien et le Cornwall, il règne un vif intérêt pour ce sport à Valleyfield et il n'est pas impossible que Valleyfield soit représenté l'an prochain dans la ligue senior.

Lucien Leduc, organisateur sportif local, s'attend à une grande foule, dimanche soir, à l'Aréna de Valleyfield.

Tir aux pigeons

Nos tireurs s'exerceront au tir aux pigeons dimanche prochain sur les terrain de l'Exposition de Valleyfield.

Une trentaine de tireurs ont déjà donnés leurs noms et tout indique que cete organisation remportera un franc succès.

Chaque année les spectateurs se rendent nombreux à cet exhibition de tir.



SOYEZ FORT

SI VOUS SOUFFREZ DE:
FAIBLESSE COURBATURES
NERVOSITÉ ÉPUISEMENT
FATIGUE HABITUELLE
MANQUE D'APPÉTIT

PRENEZ LES
PILULES MORO
1566 ST-DENIS, MONTREAL

*Vous pouvez Savourer
La Réelle Saveur de Hollande
dans le*
GIN KUYPER
de sans coût supplémentaire

C'est pour cela que le de Kuyper est le gin de Hollande qui se vend le plus dans la province de Québec et dans le monde entier.

10 onces, 26 onces, 40 onces,
\$1.05 \$2.40 \$3.45

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de John de Kuyper & Son, Distillateurs, Rotterdam, Hollande.

327 F

CE PRODUIT SE RECOMMANDE D'UNE EXPÉRIENCE DE 245 ANS
Maison fondée en l'an 1695

LA CLEF DU
SUCCES EN
AFFAIRES

LE TRAVAIL,
L'HONNETETE
et L'ANNONCE

ANNONCEZ

LE COURRIER

de

BEAUHARNOIS

POUR ÊTRE
BIEN VÊTU

Habillez-vous chez
GEORGES CARDINAL
83 St-Laurent - Tél. 184

Pour votre
EPICERIE ET BIÈRE
BOIS ET CHARBON
BIJOUTERIE
J. E. CHARLEBOIS
82 Ellice - Tél. 46

67
HANNAH



Rolland Mallette
PUBLICISTE

Page 12

La question des travaux publics

Etat Civil

MESSES ANNIVERSAIRES

GAGNON—En l'église St-Clément de Beauharnois, mardi de cette semaine, le 3 septembre courant 1941, à 7.30 heures du matin, sera chantée une grand'messe de septième anniversaire pour le repos de l'âme de M. Albert Gagnon, recommandée par son épouse.

PAQUETTE—Samedi de cette semaine, le 6 septembre courant, 1941, à 6.30 heures du matin, sera chantée en l'église St-Clément de Beauharnois une grand'messe de septième anniversaire pour le repos de l'âme de Mme Albert Paquette, recommandée par son époux.

MARIAGES

DUBUC-PAQUETTE—Samedi de cette semaine, le 6 septembre courant 1941, en l'église Saint Clément de Beauharnois sera béni le mariage de M. René Dubuc de la paroisse de Sainte Martine, comté de Châteauguay, fils de M. Beauséjour Dubuc et de dame Albina Laurin, avec Mlle Germaine Paquette de la paroisse de Saint Clément de Beauharnois, fille de M. Donat Paquette et de dame Mercedes Brault, également du même endroit.

DUBE-ANASE—En l'église St-Guillaume d'Upton sera prochainement béni le mariage de M. Arsène alias Edmond Dubé de la ville de Beauharnois, fils de feu Philippe Dubé et de feu dame Hortense Demers, autrefois de Valbois, avec Mlle Editha Gilberte Anase de la paroisse de St-Guillaume d'Upton, fille de M. Samuel Anase et de dame Béatrice Anase du même endroit.

DECES

MARCHAND—Vendredi dernier, le 29 août 1941, à l'âge de six mois est décédée en la ville de Beauharnois, Micheline Marchand, enfant bien-aimée de M. et Mme Joseph N. Marchand (née Marie-Rose Amyot). Le chant des louanges eut lieu à quatre heures samedi le 30 courant en l'église Saint Clément de Beauharnois et l'inhumation se fit au cimetière du même endroit.

LEFEBVRE—A Valleyfield, le 1er septembre 1941, à l'âge de 59 ans et 10 mois, est décédé M. Wilfrid Lefebvre, autrefois de Beauharnois, époux en 1ère noce de dame Maria Vinet et en seconde noce de dame Rose-Anna Tisseur. Les funérailles eurent lieu jeudi, le 4 septembre courant, à la cathédrale de Valleyfield et de là à Beauharnois lieu de la sépulture où un libéra fut chanté.

NAISSANCE

McGOWAN—A l'Hôpital Notre-Dame de Montréal, le 25 août dernier 1941, à M. et Mme Roger McGowan (née Madeleine Carignan) est né un fils, baptisé sous les noms de Joseph Gérald Louis, Parrain et marraine: M. J. Edmour McGowan, grand-père et Mlle Françoise McGowan, tante de l'enfant.

M. l'échevin Poirier voudrait savoir ce qui se passe dans son département et qui donne les ordres pour l'exécution des travaux publics — Il quitte l'assemblée du conseil en guise de protestation

LES TRAVAUX SE FERONT QUAND MEME!

"On ne doit pas être à cheval sur les principes mais je crois que comme président des travaux publics, M. Poirier a le droit de savoir ce qui se passe dans son département." Telle est la déclaration de son honneur le Maire M. Roy. Alors que M. Poirier refusait de siéger à la dernière assemblée du conseil, demandant des explications sur les travaux qu'on exécute présentement sur la rue Richardson.

"On exécute des travaux sans savoir qui donne des ordres et aucune résolution autorisant ces travaux n'a été passé à une assemblée du conseil, de dire M. Poirier, je représente un quartier et ne veut pas servir de machine à voter ici."

Vous demandez cela à M. Venne de lui répondre l'échevin Leduc, et d'ailleurs vous n'avez jamais le temps de visiter les travaux. M. Poirier—c'est la raison pour laquelle vous faite tout a mon insu.

La motion Leduc.

L'échevin Leduc continua en disant que les travaux de la rue Richardson ne coûtaient pas cher et que la rue Hannah et Ellice devaient aussi être fait. Où allons-nous prendre l'argent demanda M. le maire? On en trouvera où on en empruntera répondit l'échevin Leduc.

L'échevin Poirier s'objecte et dit qu'on ne pouvait pas dépenser ainsi sans même savoir qu'elle dépense ces travaux entraîneraient.

M. le maire demande combien ça coûtera. On le saura après, de dire M. Leduc et je propose que ces travaux soient fait; si on fait des dettes le prochain conseil fera comme nous et paiera les dettes du précédent.

L'échevin Legault seconda la proposition, puis le secrétaire donna son opinion en disant, qu'il craignait que les finances allaient manquer et que la ville avait de gros travaux à entreprendre dans la continuation de la rue Trudeau et du palais. L'échevin Poirier et le maire approuvèrent le secrétaire, puis en signe de protestation, l'échevin Poirier laissa la salle du conseil.

Son honneur le maire ne pouvant adopter la résolution. M. Leduc protesta vigoureusement et déclara que motion ou non, les travaux se feront. Rien ne marche avec M. Poirier dit-il et c'est pourquoi nous devons faire exécuter les travaux nous-même.

Peut être avez-vous raisons de dire M. le maire, mais je crois personnellement qu'avant d'entreprendre des travaux la loquie veut qu'on sache combien ça coûtera.

A quand ajournons-nous demanda M. le maire? On ne peut ajourné nous n'avons pas le quorum de dire M. Leduc. L'assemblée et la résolution se termineront comme la "motion Lacombe." L'échevin Leduc retournant: ces travaux se feront quand même.

St-Chrysostôme

MARIAGE

Le 27 août dernier M. Pierre-Paul Foisly, fils de feu Wilfrid Foisly et de Mme Foisly conduisait à l'autel Mlle Yvette Dallaire, fille de M. et Mme René Dallaire. M. Jean-Hubert Foisly était le témoin de son frère, M. René Dallaire accompagnait sa fille. Après la cérémonie il y eut réception chez M. et Mme Dallaire puis les nouveaux époux se rendaient à Montréal pour visiter des parents. A leur retour il y eut soirée chez M. et Mme E. Bourdeau.

M. et Mme Rock Payant et leurs enfants, Mlle Jeanne D'Arc Payant, M. Gaston Payant, chez le Dr et Mme Wilfrid Laroche de Valleyfield mercredi dernier.

Mme Eva Brousseau, Mlle Albertine Terriault et M. Wayne Woods de Montréal ont rendu visite à M. et Mme Alfred Berthiaume dimanche dernier.

M. et Mme Jean-Hubert Foisly de Châteauguay chez Mme Wilfrid Foisly mercredi dernier.

Mlle Béatrice Berthiaume et M. Siméon Langlois de Montréal passent quelque temps chez M. et Mme Alfred Berthiaume.

Mlle Mariette Foisly de Montréal a rendu visite à sa mère, Mme Elzéar Foisly.

M. et Mme Oswald Demers de passage à Howick la semaine der-

nière.

Mlles Y. et G. Roy, MM. R. Roy et P. Martial de Montréal chez Mlle Antonine Foisly la semaine dernière.

Mme Maurice Rouleau en visite chez son frère, M. Roland Beaudin de Montréal.

Mlle Gaétane Poirier de Ste-Rose passe quelque temps chez son père, le Dr J. A. Poirier.

M. et Mme Walter Smith d'Hemmingford et leur bébé Pauline chez M. et Mme Wilfrid Payant ces jours derniers.

M. Y. Poirier de passage à Montréal la semaine dernière.

DECES

Le 27 août est décédé M. Louis Bonhomme, époux de Sophie Aganier. Les funérailles ont eu lieu en l'église paroissiale le 29 août.

Mlle Gabrielle Dauphinais de Valleyfield, M. Sylvio Charette de Howick chez M. et Mme Narcisse Dauphinais la semaine dernière.

Mme Gilles Hébert, Mlle Violetta Montcalm et M. Ligouri Hébert de Montréal ont rendu visite à MM. et Mmes D. Bigras et A. Payant.

M. et Mme E. Bérubé de Montréal chez M. Narcisse Dauphinais vendredi dernier.

M. et Mme Brousseau de Howick chez Mme Louis Bonhomme la semaine dernière.

CARNET SOCIAL

M. et Mme Paul-Emile Gariépy, de Montréal, de passage à Beauharnois en fin de semaine, visitaient leurs parents, M. et Mme Arthur Gariépy ainsi que M. et Mme Emile Dussault.

M. et Mme Romain Lefebvre, actuellement à Ottawa, feront un bref séjour en cette ville.

MM. et Mmes J. Dickner et Henri Gaudreault, de Montréal, étaient de passage à Beauharnois, au début de la semaine, à l'occasion du mariage de Mlle Gaudreault avec M. Romain Lefebvre.

M. Paul-Emile Trottier de l'aviation Royale Canadienne ainsi que Mme Trottier étaient en visite à Beauharnois chez leurs parents, M. et Mme Joseph Dugas et M. et Mme Eugène Trottier, à l'occasion de la fête du Travail.

Mlle Marguerite Grondin de Montréal, passe quelques jours en notre ville, l'invitée de Mlles Marie-Alice et Jeanne Dupuis.

Mlle Germaine Cartier est revenue de Granby après avoir passé quelques jours en cette ville, en visite chez des amis.

M. et Mme Antonio Daigneault sont revenus d'un voyage qu'ils firent à Québec cette semaine.

M. et Mme Roger Sévigny de Montréal étaient de passage à Beauharnois dimanche dernier, les invités de M. Lionel Sévigny.

M. et Mme Joseph Marquetteau sont retournés à Sherbrooke après avoir passé quelques jours en notre ville, les invités de Mlle Elise Lenoir.

M. et Mme E. Allard de Montréal, accompagnés de leurs enfants, passaient quelques jours en visite chez Mme Elzéar Daoust, à l'occasion du mariage de M. Philippe Daoust avec Mlle Marie-Anne Bergevin.

M. et Mme Lucien Faubert de Saranac Lake se rendaient à Beau-

harnois ces jours derniers visiter leurs parents MM. et Mmes Ferdinand Faubert et Aimé Brunet.

Mlle Raymonde Marchand de Montréal était de passage à Beauharnois en fin de semaine, en visite chez des amis.

Mlle M. David, de Springfield, E. U., est retournée chez ses parents, après avoir passé quelques jours ici, en visite chez M. et Mme Arthur Caron, à l'occasion du mariage de leur fille Laurence avec M. Marc Aurèle Vinet.

M. et Mme Laurent Lefebvre sont retournée à Sainte-Thérèse après avoir passé la fin de semaine, en notre ville, en visite chez M. et Mme Armand Lefebvre.

M. et Mme J. Bourrassa de Coaticook, se rendaient à Beauharnois ces jours derniers, visiter M. et Mme J.-N. Marchand.

M. et Mme Jean Leduc de Ste-Agathe passaient la journée de la fête du Travail en notre ville, en visite chez M. et Mme L. Zéphir Leduc.

Mme J. Lapointe est revenue de New-York ces jours derniers où elle a passé quelques jours en visite chez son frère, M. Georges Gendron.

M. et Mme Gustave Laberge de St-Hyacinthe ainsi que leurs enfants passaient quelque jours en notre ville, en visite chez M. et Mme Emerie Poirier.

Mme Odilon Daoust accompagnée de son fils, Jean-Maurice, ainsi que M. et Mme Edouard Daoust de Valleyfield étaient les invités, ces jours derniers, de M. et Mme Ferdinand Faubert.

M. Gustave Gendron de Montréal visitait dimanche dernier M. et Mme Olier Gendron de la Beauce.

M. et Mme Rober Laroche de St-Rémi de Napierville, passaient la fin de semaine à Beauharnois, les invités de M. et Mme J. Emile Priemau.

CARTES Professionnelles et d'affaires

Tél. 47

Gérard Gendron

Assurances Générales - Valeurs de Placement.
71, rue Ellice - Beauharnois

Dr J.-E. Amyot,
M.D., L.M.C.C.

Beauharnois
128, rue Ellice - Téléphone 75

Jean D'Amour,
AVOCAT

Beauharnois
Tél. No 6 - 12, rue Ste-Catherine

ESPACE
A
LOUER

Docteur E. Simon
RAYONS-X

120, rue Ellice - Tél. 21
Beauharnois

Tél. 137
René P. Leduc

Assurances
Feu - Accident - Vie
11, rue Richardson - Beauharnois

ESPACE
A
LOUER

Roger McGowan
NOTAIRE

Successeur de J.-C. Trudeau
14, Richardson - Tél. 22